

L'INFORMATEUR



Corse Nouvelle

www.corse-information.info

1€

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 9 au 15 avril 2010 - N° 6309 - 59^{ème} année



INTERVIEW

FABIEN PAOLI

PRÉSIDENT DE MOBY LINES FRANCE



«Si nous ne remplissons pas le cahier des charges, nous n'aurions évidemment pas fait de demande d'aide sociale au passager.»



THÉÂTRE

«La voix humaine», d'après Jean Cocteau, à Bastia, du 15 au 18 avril, avec Patrizia Poli



TRADITIONS

Retour en images sur la Foire de Piedricoco pour une merendella en Castagniccia



FOOTBALL

Grand succès pour le trentième tournoi de l'Etoile Filante Bastiaise

RENDEZ-VOUS / PAR JEANNE BAGNOLI

10 ANS D'ONIRISME ET LA MAGIE CONTINUE

Comme chaque année, le festival atypique de Porto-Vecchio « Scen'è sonniu » ouvre la saison touristique. La gratuité de la quasi-totalité des spectacles et l'éclectisme de la programmation en font une manifestation toute particulière dans le paysage culturel insulaire. Marionnettes, théâtre de rue, contes, jonglage, acrobatie, danse contemporaine : le meilleur des arts de rue sera présenté du 22 au 25 avril prochains dans une sorte de rêve éveillé...

En l'espace d'une décennie, le festival du rêve est devenu l'événement culturel indispensable qui lance la saison dans l'extrême sud ! Tous les ans au mois d'avril, Porto-Vecchio reprend vie grâce à des spectacles magiques qui envahissent les rues et les places. Cette année des clowns inventifs, délirants, des jongleurs musiciens, et bien d'autres petites merveilles vont déambuler pendant quatre jours dans les ruelles de la Cité du sel... Pour ce dixième anniversaire, les organisateurs du festival ont voulu axer la manifestation autour d'un seul thème : « Une seule idée en tête cette année : le voyage ! Ainsi, nous avons mené une fois de plus notre barque à travers toute l'Europe pour proposer des spectacles originaux, riches de toutes les émotions de l'âme humaine : ils viendront d'Angleterre, d'Espagne, du continent et de Corse!». Pour Jean-François Perrone, directeur de Scen'è Sonniu, il s'agit d'offrir au public des rencontres insolites : « le principe de ce festival est de faire venir le théâtre d'ailleurs - là où beaucoup ne peuvent pas aller. Il s'agit avant tout de s'ouvrir à l'Europe. Cette année, nous sommes allés un peu plus loin, notamment en nous ouvrant vers l'Afrique au travers de contes musicaux, et à l'Amérique du Sud également avec un clown argentin ». Une programmation riche qui s'explique par la reconnaissance internationale du festival: « Scen'è sonniu bénéficie d'une réputation internationale auprès des artistes et de différentes compagnies. Très nombreux sont ceux qui nous contactent pour pouvoir y participer : nous recevons plus de 600 demandes par an ! ». Un véritable plébiscite de la part des professionnels du spectacle qui s'explique par la volonté des organisateurs de préserver l'âme des spectacles de rue. En effet, la majorité des spectacles proposés sont en extérieur et gratuits. Des critères importants auxquels les organisateurs tentent de ne pas déroger : « l'année passée, seul un de nos spectacles était payant sur les vingt-deux proposés ». Conséquence : les compagnies invitées font plus qu'acte de présence à Porto Vecchio : elles jouent le jeu de la proximité ; qu'elles soient de réputation internationale (Cia Léandre et Claire, Teatro due Mondi, Cie Nico-

La Cie I Chjachjaroni et le Centre Culturel de Porto-Vecchio présentent

Scen'è sonniu

10^{ème} FESTIVAL DU RÊVE

Tous les spectacles sont gratuits à l'exception de Pido.

Vente Réservations 04 95 72 02 57

du 22 au 25 avril 2010
à Porto-Vecchio

PROGRAMME

JEUDI 22 AVRIL (CENTRE CULTUREL)

21h00 CIE CLAIRE « En attendant l'inattendu »

VENDREDI 23 AVRIL (USINE À LIÈGE)

15h-20h FESTIFLUX, jeux
17h30 CIE LA CABRIOLE « Du filé dans la roulotte »
18h15 CIE I CHJACHJARONI « La légende de Zourne »
19h00 CIE CLAIRE « Di Pasu »
19h30 GORKY « Les Balles populaires »
20h15 MUSIC O SUD « Concert de jazz » (P. La Marnie)
21h30 PIDO (com. Garguà 15) « Mariez-vous, et bonne chance ! »

SAMEDI 24 AVRIL (CENTRE VILLO)

15h-20h FESTIFLUX (P. Mardocciu) « Jeux »

15h45 CIE ARTHEMA « Que d'histoires » (P. G. G. G.)
16h30 LE THÉÂTRE DU SURSAUT « Post Scriptum » Lorgnette (Mardi)
17h15 SENEÇOR « Concert chœurs et percus. » (P. S. S. S.)
18h00 CIE 12 BALLES DANS LA PEAU « Règne d'un jour » (P. G. G. G.)
19h00 ARICAL COLLINS « Une femme exposée » (B. B. B.)
19h45 CIE LA CABRIOLE « Balade Sabotieuse » (G. G. G. G.)
20h00 SILENCE TEATRO (P. Mardocciu) « Voci stranieri »
20h45 MUSIC O SUD « Concert de jazz » (P. G. G. G.)
21h30 PIDO (com. Garguà 15) « Mariez-vous, et bonne chance ! »

DIMANCHE 25 AVRIL (USINE À LIÈGE)

15h-20h FESTIFLUX « Jeux »

16h00 CIE ARTHEMA « Que d'histoires »

16h45 CIE LES ARTISANS DU SONGE « Le regard des chèvres »

17h30 LE THÉÂTRE DU SURSAUT « Post Scriptum » Lorgnette

18h15 GORKY « Les Balles populaires »

18h45 CIE LA CABRIOLE « Une femme exposée »

19h15 ARICAL COLLINS « Figure d'Action »

20h00 CIE SILENCE TEATRO « Figure d'Action »

21h00 MUSIC O SUD « Concert de jazz » (P. La Marnie)

CONTACT :
SCEN'È SONNIU FESTIVAL DU RÊVE
Tél: 04 95 72 02 57 - Fax : 04 95 72 08 66
i-chjachjaroni@wanadoo.fr
www.ichjachjaroni.com

le et Martin, Teatro Nucleo, D'Irqu, El Nino Costrini, The Chipolatas) ou de jeunes talents (Cie Avant Propos, Cie Divine Quincaille, Augustin, Col-lectif 129h), elles répondent favorablement au souhait des organisateurs qui souhaitent les voir rester pendant toute la durée du festival même si elles ne jouent qu'une ou deux fois. « Nous souhaitons effectivement que les artistes prennent le temps de se connaître entre eux, d'aller à la rencontre du public, et de découvrir notre île ». Une valeur ajoutée qui offre un réel supplément d'âme à la manifestation. Sans doute une des raisons qui font que Scen'è sonniu apparaît aujourd'hui comme « l'un des rares festivals à visage humain ».

Un succès qui s'explique également par une volonté farouche des organisateurs de sensibiliser le public à toutes les facettes du spectacle vivant : « L'important était de créer un événement afin de montrer la richesse et la diversité du spectacle vivant : danse, chant, théâtre, marionnettes, théâtre de rue, cirque, musique... et surtout de sensibiliser le public aux joies du spectacle ». Cette dixième édition est l'occasion de tirer un premier bilan de la décennie écoulée et de jeter un regard sur la chemin parcouru : « Cinq années ont été nécessaires pour que Scen'è sonniu prenne son essor, mais le résultat est là : entre les éditions 2004 et 2005, ce sont près de 3000 visiteurs supplémentaires ! La fréquentation ne cesse d'augmenter puisque en 2007, près de 7000 visiteurs sont venus ! ». Et gageons que ce chiffre sera dépassé à l'occasion de ce dixième anniversaire !

PIDO
Mariez-vous...

Et bonne chance !

PIDO À SCEN'È SONNIU

Pido profite de Scen'è sonniu pour présenter son dernier spectacle aux public de l'extrême sud. Après « Bienvenue chez les Corses, et bonne chance ! », voici « Mariez-vous, et bonne chance ! ». Tout est dans le titre : le mariage est bien entendu le thème central du nouveau spectacle de Pido qui nous parle des hommes, des femmes, de leurs différences, de leurs points communs, de l'infidélité, de la vie de couple, du célibat, des nouveaux modes de rencontre... Le tout à travers des personnages toujours aussi fous ! Réservez vos places pour les 22 et 23 avril prochains !

A U S O M M A I R E

Entre nous

Par Pierre Bartoli

4 *D'un mercredi à l'autre : retour en bref sur 7 jours d'actualité insulaire*



6 **INTERVIEW**
Fabien Paoli, Président de la Moby Lines France, revient avec nous sur ce qui motive la demande d'aide sociale faite à la Région par sa compagnie

8 *Paesi di Corsica : pour tout savoir de ce qui se passe dans nos villages*

9 *A ne pas manquer : l'adaptation théâtrale de «La voix humaine», de Jean Cocteau*

10 **ANNONCES LÉGALES**

18 *Football : zoom sur les tournois de Pâques de l'Etoile Filantaise Bastiaise et de l'AS Casinca*

19 *Athlétisme : rendez-vous au meeting du cercle athlétique ajaccien, le 11 avril*



● **Pâques** en Corse a connu son succès « traditionnel » et vu converger vers les églises la foule habituelle des jeunes et des anciens, signe que le mystère pascal, malgré le lobby de l'intégrisme laïque, imprègne toujours nos populations.

Le même phénomène a été constaté partout à travers la France qui demeure profondément attachée aux traditions chrétiennes.

Il n'est qu'à constater le nombre de baptêmes des adultes -conférés à plus de trois milles catéchumènes- lors de ces veillées pascales. L'engouement

suscité par le retour du religieux face à la société de consommation et les dérives du matérialisme, est réel.

Si l'homme a besoin de pain, il a aussi soif de spiritualité pour s'élever au-dessus des contingences tendant à le river au sol.

Pâques est un révélateur de la nécessité pour l'homme de s'inscrire dans une démarche authentique face aux réalités de la vie et du quotidien. Cela le conduit à demeurer debout, éclairé par la lumière de l'espérance pour une vie sociale où la charité imprègne la solidarité et soutient la générosité, en donnant à chaque homme le droit de vivre libre et prospère, et en trouvant dans la charité, fondement, souffle et concrétisation !

● **Les lampions des élections territoriales sont-ils éteints ?**

Le 20 avril, l'Assemblée territoriale fera sa rentrée et l'on devrait connaître alors les attributions des conseillers exécutifs, véritable gouvernement territorial. Chaque citoyen pourra se faire une idée plus précise des orientations de la nouvelle majorité régionale et de la politique effective qu'elle entend conduire.

L'occasion aussi de voir comment s'organiseront les oppositions au sein de l'Assemblée et les stratégies de ses diverses composantes.

Par ailleurs, le Conseil Général de la Haute-Corse s'apprête aussi à vivre une véritable révolution interne, celle de la Majorité en place. Les prétendants s'affichent pour la succession du Président Paul Giacobbi.

Affaire à suivre, riche d'enseignements, aussi !

● **Inquiétant, le communiqué de Corsica Libera**, publié dans les colonnes de «Corse Matin» du 8 avril 2010 et concernant les événements qui ont secoué, à Porto-Vecchio, le quartier Pifano, à l'issue du procès des jeunes impliqués dans la tragédie ayant entraîné la mort d'un adolescent dans des circonstances particulièrement dramatiques, sur la route de l'Ospedale !

Le verdict a été contesté par les jeunes du quartier avec violence. Une violence qui était loin d'avoir la puissance de celle que l'on a connue à l'issue de l'annonce du verdict d'autres procès, à l'instigation des proches de la mouvance de Corsica Libera, à Porto-Vecchio comme à travers toute la Corse !

Sans vouloir tenter d'expliquer qu'il y aurait une hiérarchie de valeur dans l'escalade de la violence ou une justification quelconque, je trouve les termes de ce communiqué gravissimes et bien plus inquiétants pour l'avenir de la Corse que le « communautarisme » qu'ils dénoncent, à Pifano ! Ou alors, existerait-il un communautarisme plus légitime qu'un autre ?

L'injustice, quand elle touche la société, frappe avec la même force et produit les mêmes dégâts humains, quel qu'en soit le malheureux bénéficiaire !

Et ceux qui ont justifié la violence comme moyen d'action ne me paraissent pas les mieux placés pour se poser en donneur de leçons, prenant par ailleurs la Corse en otage dans leur déclaration. Même si dans la conclusion du communiqué, on peut percevoir une volonté de récupération politicienne.

L'Assemblée de Corse devra se saisir de ce communiqué pour une clarification indispensable.

La réaction des partis et des responsables politiques est attendue !

DIRECTION - ADMINISTRATION :
 Téléphone : 04 95 32 04 40 - Télécopie : 04 95 32 02 38
REDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90
 E-mail : redaction@informateurcorse.com
 1, rue Miot - BP 213 - 20293 BASTIA CEDEX
www.corse-information.info

ANNONCES LEGALES : Tél. 04 95 32 89 92
 E-mail : al@informateurcorse.com
 Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral (Corse-du-Sud et Haute-Corse) : hors taxes 3,79 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions).

COMPTABILITE/ABONNEMENTS/ARCHIVES : Tél. 04 95 32 04 40

REDACTION D'AJACCIO :
 Boite Postale 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1
 E-mail : paul.aurelli@corse-information.info

REGIE DE LA PUBLICITE - EDITIONS SPECIALES ET EVENEMENTS :
NTI.com/Associu di Stampa Corsa
 22, Cours Napoléon - BP 30059 - 20176 AJACCIO CEDEX 1
 Tél. 06 75 12 93 47
 E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Pierre BARTOLI
 (Téléphone : 04 95 32 89 98)

Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : N°0314188773

IMPRESSION : AZ DIFFUSION
 Lotissement Freymouth - Lieu-dit Pastoreccia 20600 BASTIA

PR L'Informateur Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale - Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) - Fondé en 1951 par Louis RIONI - Secrétaire Honoraire : Angèle VENTURINI - Dépôt légal à date de parution.

L'actualité insulaire sur 7 jours

MERCREDI 31 MARS — Soutien à Alain Orsoni

Après 28 jours de grève de la faim, **Alain Orsoni**, mis en examen dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat de **Thierry Castola**, est extrait de sa cellule du **Pontet** pour être présenté au juge **Claude Choquet**. Dans le même temps, une délégation de la **LDH** plaide le cas du Président de l'**ACA** auprès des représentants de la **Région Corse** et aux côtés de la famille de ce dernier. 6 jours plus tard, **Alain Orsoni** confortera sa position dans un courrier publié par les médias, continuant de dénoncer les méthodes de la **Jirs** et remerciant ceux qui se sont mobilisés pour le soutenir, jusque sur le réseau **Cuordinazione Corsa, Ligue des droits de l'homme** en tête. De leur côté, après avoir reçu une délégation de soutien à **Alain Orsoni**, le vendredi suivant, les **Présidents de l'Exécutif** et de l'**Assemblée de Corse**, **Paul Giacobbi** et **Dominique Bucchini**, exprimeront publiquement leur souhait de voir la **Jirs** «*statuer dans les meilleurs délais sur ce cas qui ne peut demeurer dans l'incertitude*».

Autour de l'affaire du gendarme renversé par un jeune motard

Le **Ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux** fait une déclaration concernant l'accident dont a été victime la veille, à **Porto Vecchio**, un gendarme renversé par un jeune motard : il qualifie l'acte d'«*agression*». Une prise de position à laquelle réagiront l'avocat en charge de la défense du mineur impliqué et la famille de ce dernier. Le juge d'instruction, lui, ne retiendra pas le fait d'«*homicide volontaire*» mais celui de «*violence aggravée*» pour mettre en examen le lycéen de 17 ans. Un rassemblement de soutien au jeune motard incarcéré à Borgo sera organisé le samedi suivant devant la mairie de **Porto Vecchio**, dans l'attente d'une comparution immédiate.

L'évêque de Corse soutient le Pape

Invité à s'exprimer sur le sujet par la rédaction de **RCFM**, l'**évêque de Corse, Monseigneur Brunin**, apporte son soutien au **Pape Benoît XVI** mis en cause par certains journaux américains et allemands pour sa gestion de certaines affaires de pédophilie éclaboussant l'**Eglise**.

JEUDI 1^{ER} AVRIL

Nationalistes condamnés

Les condamnations prononcées par la **Cour d'assises spéciale de Paris** à l'encontre de quatre nationalistes impliqués dans l'attentat perpétré le 21 octobre 2004 contre la gendarmerie d'**Aleria** vont de trois ans et demi de prison à treize ans de réclusion criminelle, la peine la plus lourde étant celle de **Jean-Marie Biancardini**, 48 ans, considéré comme l'organisateur.

Bataille littorale

Le **tribunal administratif de Bastia** rejette la requête en annulation de l'arrêté préfectoral relatif à un transfert de servitude de passage des piétons sur le **sentier littoral de Sperone** introduite par les associations **U Levante, ABCDE Bonifacio, et Surfrider Corsica**. Délibéré attendu sous quinzaine.

Conflit dans les transports maritimes



Le préavis de grève lancé par les marins **CGT** prend effet à l'occasion de l'arrivée à **Bastia** du premier bateau de la **Moby Lines** en provenance de **Toulon**, compagnie pour laquelle est remise en cause l'attribution de l'aide sociale au passager. Un mouvement aussitôt condamné par les socioprofessionnels comme le «*conflit de trop*». Les grévistes seront reçus le lendemain à l'**Hôtel de Région** par **Paul Giacobbi** et **Dominique Bucchini** qui exprimeront ainsi leur intention : «*la remise en cause du dispositif d'aide sociale sera proposée à l'assemblée de Corse, y compris pour les conventions existantes*». Et d'ajouter : «*le régime d'aide sociale au passager transporté accentue le caractère déloyal de la concurrence au détriment du service public*». Satisfaits, les grévistes lèveront les piquets dans la journée, d'autant qu'une demande de moratoire a été adressée par les **Présidents de la Région** au gouvernement et que, par ailleurs, sont prévues dans les plus brefs délais la réception d'une délégation **CGT** par le **Ministère des Transports** ainsi qu'une rencontre avec le sénateur **Revet**.

Aux assises de Corse du Sud

Le verdict dans le cadre du procès en appel d'**Emmanuel Pezzini** et **Hervé Villa**, accusés d'agression mortelle à l'encontre de **Massimo Sbragi**, bijoutier ambulant abattu le 14 août 2000 à **Bastia**, est rendu : le premier écope de 15 ans, le second de 10 ans de réclusion criminelle.



GRÈVE À À L'APPEL

Mohamed Fadli, bientôt régularisé ?

Le **Préfet de Haute-Corse** reçoit une délégation conduite par le **Réseau Education Sans Frontières (RESF)**, à nouveau mobilisé pour demander la régularisation du professeur d'anglais et père de famille algérien menacé d'expulsion. De cette réunion, il ressortira une promesse d'étudier le dossier sur le fond avec bienveillance et dans les plus brefs délais.



DIMANCHE 4 AVRIL

Sur scène et en compétition

Le 9^{ème} concours régional de danse, organisé par la **Confédération Nationale de Danse** et la **Fédération Corse**, en partenariat avec la **Ville de Bastia**, s'achève sur la scène du théâtre municipal. Il aura réuni quelque 700 candidats issus d'une vingtaine d'associations.

LUNDI 8 MARS

Agriculteur menacé

Une **merendella** est organisée par **Corsica Libera** à **Coggia**, en soutien à **Jean-Michel Seni**, agriculteur menacé de devoir renoncer à son exploitation agricole sise sur un terrain resté longtemps dans l'indivision et désormais propriété d'un ami de la famille.

Echecs à Porticcio

Dernière journée d'affrontement pour les 150 meilleurs joueurs d'échecs corses qui depuis le samedi précédent participent aux seizièmes de finale du **championnat de Corse**.

MARDI 5 AVRIL

Grève hospitalière

Le personnel du bloc opératoire de l'**Hôpital d'Ajaccio**, cesse le travail, réclamant plus d'effectifs. Un accord sera trouvé dans la journée avec la Direction.

La fin de Prumitei

Le **Centre des Arts du Feu de Francardo**, en cessation de paiement depuis le 20 octobre 2009, est placé en liquidation judiciaire par le tribunal de **Commerce de Bastia**, le projet de reprise présenté par l'éditeur **Guy Firoloni** n'ayant pas convaincu.

Polémique autour de «Mafiosa»



La production de la série télévisée de **Canal +**, dont la subvention de 200 000 € obtenue de la **Région Corse** a déclenché polémique et débats, fait une mise au point sur les ondes de **RCFM**, soulignant le bien-fondé de cette aide. Une aide remise notamment en question par le collectif pour le développement de l'audiovisuel et du cinéma en **Corse**.

VENDREDI 2 AVRIL

Mises en examen

Les quinze personnes interpellées principalement dans la **rue Droite**, à **Bastia**, le 29 mars, dans le cadre d'une enquête sur un trafic de stupéfiants ayant notamment permis de mettre la main sur 360 g de cocaïne et 1 kilo de haschich, sont mises en examen.

Patrick Chesnais à Porto Vecchio

Le comédien est reçu à la **Cinémathèque de Corse** avant de donner une représentation de «*Cochons d'Inde*», le lendemain, sur la scène du **Centre Culturel**.

Chemins de croix insulaires



Le vendredi saint est fêté partout dans l'île, suivant à **Sartène** le parcours du **Catenacciu**, ailleurs le rite de l'office des Ténèbres, tandis que l'évêque de **Corse**, **Monseigneur Brunin**, exhorte les insulaires à sortir des «*comportements mortifères*» pour «*nous laisser entraîner dans la dynamique de la vie du Christ*».

SAMEDI 3 AVRIL

Accident funeste

Dans le tunnel du vieux port, **Jean-Toussaint Gini**, âgé d'une trentaine d'années, est victime d'un accident de moto qui lui sera fatal.

Réussite académique

Les évaluations nationales de **CM2** placent les élèves de **Corse** en seconde position en français après **Paris** et en 3^{ème} position en mathématiques après **Paris** et **Rennes**.

Fabien Paoli, Président

Celui qui, à la CTC, héritera de la Présidence de l'Office des Transports devra d'emblée s'atteler à la gestion du dossier de la desserte maritime qui, entre dispositifs régionaux et réglementation européenne, promet bien des débats pour la toute nouvelle assemblée de Corse. A peine installée, celle-ci a d'ailleurs dû se frotter aux revendications de marins CGT de la SNCM et de la CMN qui, en un conflit éclair, ont réussi à obtenir des nouveaux présidents de la Région, la mise en suspens d'un dispositif auquel prétend La Moby Lines depuis d'ailleurs la fin de la précédente mandature territoriale. La compagnie italienne, qui vient tout juste d'inaugurer sa nouvelle ligne Toulon-Bastia, ne l'entend évidemment pas de cette oreille. Entretien avec son patron, Fabien Paoli, qui, revendiquant une équité de traitement entre les différentes compagnies, persiste et signe.



1^{er} avril 2010 : arrivée inaugurale du Moby Aki parti de Toulon tandis que les bateaux SNCM - CMN

► **Votre réaction à l'annonce faite par Paul Giacobbi de ne signer aucune convention avec qui que ce soit jusqu'à nouvel ordre ?**

En voulant faire plaisir à la CGT, Paul Giacobbi se met dans un drôle de pétrin. Je rappelle que la Moby, en la personne de son président, a envoyé un courrier en recommandé au président de l'Office des transports le 5 décembre, un autre pour rappel le 18 février, et un troisième en mars. Par ailleurs, notez que le 2 décembre 2009, lors de l'inauguration du Moby Aki pour l'ouverture de la ligne de Toulon, cette même personne a été invitée et n'est pas venue, se faisant représenter par Henri Zuccarelli. Je suis aujourd'hui très étonné d'entendre parler d'obligations non remplies de notre part. La Moby remplit toutes les conditions imposées par le cahier des charges.

► **Votre projet est-il bien d'assurer cette liaison Toulon-Corse à l'année ?**

Bien sûr. Si nous ne remplissons pas le cahier des charges, nous n'aurions évidemment fait aucune demande. Lorsque vous faites une demande d'aide sociale, il faut donner l'horaire trois mois avant ainsi que les tarifs.

► **Pour l'heure, vous fonctionnez sans aide sociale. Concrètement, cette aide sociale vous permettrait de proposer quels tarifs aux résidents corses, par exemple ?**

Je n'ai pas tous les tarifs en tête, mais ce que je peux vous dire, c'est que l'aide sociale aux passagers représente environ, pour 2010, 12 € par passager transporté répondant au cahier des charges : c'est-à-dire les résidents corses, les moins de 25 ans, les plus de 60 ans, les familles nombreuses, les invalides... C'est sur cette base-là qu'il faut justifier des tarifs. Mais on ne vous donne que sur 65% de ce que vous transportez. Cette année, l'enveloppe est plafonnée. Au-delà, on ne vous paie plus. Par contre, nous avons obligation de pratiquer ce tarif toute l'année.

► **Si vous n'aviez définitivement pas d'aide sociale, maintiendriez-vous la ligne ?**

Bien sûr. Ce n'est pas l'aide sociale qui nous a fait nous positionner sur Toulon. D'ailleurs, la ligne a été ouverte le 1^{er} avril, sans aide sociale. Ce que nous voulons, c'est l'application du droit. Si on n'accorde pas l'aide sociale à la Moby alors qu'on la laisse aux autres, cela

devient de la concurrence déloyale et de la discrimination, toutes deux condamnables par les tribunaux.

► **Vous envisagez de transporter 200 000 passagers. Avez-vous évalué ce que cela représenterait en termes de retombées économiques pour la Corse ?**

Je ne suis ni prophète ni spécialiste des statistiques. Les marins CGT du port de Marseille, eux, parlent de leurs emplois et mettent en avant des retombées économiques qu'ils se plaisent à multiplier. Je souligne quant à moi que la Moby et la Corsica Ferries ont rentré en 2009, sur Bastia, plus de 2 millions de touristes. Ces touristes ne viennent pas seulement pour se promener : ils consomment, vont dans les bars, les restaurants, les hôtels... Sachez par ailleurs que rien qu'en taxes régionales, un passager paie 4,57€ à l'aller et la même somme au retour. Il y a aussi les taxes réglées à la chambre de commerce et à la douane (droits de port), les pilotes qui sont payés lorsque nous rentrons les bateaux, les lamineurs et les dockers... La rotation de Toulon

de Moby France



les socioprofessionnels, sont favorables à une libre circulation, car les commerçants ont beaucoup à gagner avec des bateaux en plus. Il n'y a guère que la CGT et le parti communiste qui soient contre. Maintenant, si l'on enlève l'aide sociale, la Moby, qui n'en a jamais eue, ne sera pas la plus pénalisée.

► **Et la notion de service public, qu'en faites-vous ?**

Je suis quant à moi en faveur d'un service public fort, ce qui sous-entend continuité et fiabilité. Or depuis le début de l'année il y a déjà eu 10 jours de grève.

► **On dit que la concurrence entre armateurs se ferait au détriment des règles de sécurité...**

Aujourd'hui, dans la communauté européenne, lorsque vous passez d'un pays à l'autre, les contrôles de sécurité et de navigabilité sont effectués conjointement par les deux gouvernements. Les visites techniques se font donc avec un représentant de l'Etat italien et un représentant de l'Etat français. Pour ce qui est de notre flotte, je rappelle que le Moby Aki qui a inauguré la ligne Toulon-Bastia a été construit en 2005 et est le plus moderne de tous les bateaux qui viennent en Corse.

► **Un de ceux que vous utiliseriez ultérieurement n'a-t-il pas 32 ans ?**

Depuis 8 mois, ce navire est sur un chantier pour une restructuration totale. Lorsqu'il rentrera en ligne, ce sera évidemment avec son certificat de navigabilité. Par ailleurs, signalons que Le Corse a 28 ans et que dernièrement, le



Monte d'Oro s'est retrouvé à ne devoir fonctionner que sur un moteur.

► **Vous avez parlé de saisir le tribunal administratif, voire Bruxelles...**

C'est une question de principe. Il y a des lois. Monsieur Giacobbi a écrit au Ministre en disant qu'il ne fallait pas nous laisser venir. Il n'a aucune autorité, ni même le ministre français, pour nous en empêcher alors que nous sommes en conformité avec les règlements européens. Ceci dit, je lui fais confiance pour ne pas mettre la Corse au banc des accusés. Pour mémoire, l'aide sociale a été mise en place en 2001 et a été votée par toutes les Assemblées et à l'unanimité.

M - CMN restent à quai à l'appel de la CGT

représente environ à elle seule 250 «touchers» par an.

► **Outre les 80 salariés basés actuellement en Corse, y a-t-il des emplois supplémentaires à la clé pour les Corses sur vos bateaux ?**

Notre pavillon est un pavillon européen de premier registre italien. Ceci dit, il n'est pas exclu que demain nous puissions embaucher des Corses ou, en tout cas, des gens qui remplissent les conditions européennes. Que je sache, lorsque la SNCM ou la Méridionale va de Propriano en Sardaigne, il n'y a pas d'Italiens à bord. Nous sommes aujourd'hui en libre circulation des biens et des personnes. Personne ne peut nous interdire de nous installer sur la ligne Toulon-Bastia. Tout le reste n'est que blabla.

► **Qu'attendez-vous des conclusions de la mission Revet ?**

Cette mission est là uniquement pour voir comment ça fonctionne. 98% des gens qu'elle a consultés, que ce soient les chambres de commerce, les compagnies de navigation ou

meilleurtaux.com

Une équipe à votre écoute pour la réalisation de vos projets

- Prêts immobiliers
- Prêts aux professionnels et aux entreprises (achats de fonds de commerce, reprise, investissements...)
- Assurances de prêts

AJACCIO Espace Finance Route de Mezzavia 20090 Ajaccio 04 95 10 67 14	BASTIA Imm Lucchetti Av de la Libération 20600 Bastia 04 95 48 16 04
---	--

*Entreprises indépendantes, franchisées du réseau Meilleurtaux.
Conformément à la législation, "aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent". Article L321-2 du code de la consommation.



Corsica

PAR G.P.

PROPRIANO : Cours de dessin, peinture et arts plastiques

La galerie d'art **Fronti di Mare** propose une session d'enseignement du dessin, de la peinture et des arts plastiques tout au long de l'année pour les enfants de 6 à 12 ans avec **Dorothee Coll**, licenciée en arts plastiques. Les cours se dérouleront tous les samedis de 14 heures à 15 heures et de 15 heures 30 à 16 heures 30. La cotisation est fixée à 60 euros pour l'année, matériel fourni. L'atelier est situé au-dessus de la galerie. Inscriptions au **06 17 35 77 38** ou au **06 35 23 78 55**.



Et permanence juridique

Le centre d'information des droits des femmes et de la famille assure une permanence juridique les mardis de 9 heures à 12 heures dans les bureaux de la mairie. L'informatrice juridique sera à votre disposition de façon gratuite, confidentielle et anonyme. **Tel : 06 10 20 87 63**.

CALACUCCIA : Stage de formation en parc aventure

Un stage de formation est organisé par l'association d'animations sportives et culturelles du Niolu. Ce stage de 35 heures est mis en place en vue de l'obtention du certificat de qualification professionnelle. Cette formation est obligatoire pour intervenir dans les équipes d'encadrement des divers parcs d'aventure. Elle se déroulera du 26 au 30 avril prochains et son coût est de 300 € par personne (il comprend les frais de dossier, les cotisations au **Snepa** et l'encadrement). Elle est agréée par le **Syndicat national des exploitants de parcs aventure**. La restauration et l'hébergement sont possibles sur place. Le nombre de participants est fixé à 12 personnes et les inscriptions doivent parvenir accompagnées du règlement avant le 15 avril à l'association sportive du Niolu.



Adresse : AS Niolu, route de Cuccia, 20 224 Calacuccia.



CORTE : Formation Bafa

Une session de formation générale au **Bafa** est organisée par l'association **A Rinascita CPIE Corte Centre Corse**. Elle se tiendra du vendredi 23 au vendredi 30 avril, en internat ou en demi-pension. Le but de cette formation est de permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances générales nécessaires au

fonctionnement des différents types d'accueil de mineurs incluant les rôles et fonctions de l'animateur. Seront abordés à travers des expérimentations les différentes démarches de l'animation (activités à thèmes, grands jeux) ainsi que le travail en équipe, la vie quotidienne, la sécurité, la notion de projet. Cette formation se déroulera du jeudi 27 mai au jeudi 3 juin. **Renseignements : 04 95 61 14 36 poste 1.**

MEZZANA : Inscription pour la rentrée 2010

Les parents qui souhaitent inscrire leur enfant à l'école pour la rentrée scolaire de l'année 2010 doivent se rendre dans la mairie de leur commune respective. Annexe de **Sarrola Carcopino, Cuttoli, Peri, Tavaco, Valle di Mezzana** entre le 1^{er} avril et le 11 mai 2010 avec les documents suivants : justificatif de domicile, livret de famille et carnet de santé de l'enfant à inscrire.



MOLTIFAO : Assemblée générale de l'UNSOR

La section **UNSOR Moltifao** tiendra son assemblée générale annuelle le samedi 17 avril à partir de 10 heures 45, au restaurant «**l'Alzellini**», route de l'Ostriconi. Les adhérents, amis et sympathisants sont invités à y pendre part. Tous les participants doivent réserver leur place pour le repas qui clôturera l'assemblée générale auprès de **Simon Colonna** au **04 95 47 61 77**, d'**Achille Dami** au **04 95 47 62 91** ou de **Constantin Masia** au **04 95 47 80 92**.

SOLARO : Nouveau service d'aide à la personne

La municipalité de Solaro en collaboration avec l'**ADMR**, souhaite proposer à ses administrés un service de portage de repas à domicile. Les personnes qui désirent bénéficier de ce service peuvent se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie annexe. **Tel : 04 95 57 85 18**.



PALASCA : Horaires des chemins de fer de la Corse

En raison de la poursuite des travaux du **RVB** sur la **Balagne**, les chemins de fer de la **Corse** prolongeront leurs horaires d'hiver jusqu'au 25 avril. Les chemins de fer de la **Corse** prient les usagers de bien vouloir les excuser pour les désagréments occasionnés.



SANT'ANTONINO : Parking payant

À compter du 1^{er} avril, le parking situé sur la place de l'église est payant. Les tarifs en vigueur sont les suivants : 2 euros pour les véhicules ainsi que pour les autocars.



LEVIE : L'Age du fer au musée

Une exposition intitulée «**Cuciurpula, un village de l'Age du fer en Alta Rocca**», est visible jusqu'au 23 avril au musée de **Levie**. À l'occasion du vernissage, on a pu assister à une intervention de **Kewin Pêche Quilichini** qui a présenté ses travaux et a détaillé les résultats obtenus au cours de ces fouilles. Pour les amoureux de l'**Alta Rocca**, ce rendez-vous est à ne pas manquer.



FURIANI : Stages d'informatique

La maison des jeunes et de la culture met en place des cours d'informatique pour les adultes débutants. Ces cours se déroulent sur cinq semaines à raison d'une heure trente par semaine. **Renseignements et inscription : 04 95 33 62 89**.



PONTE-LECCIA : Ouverture du Pad

Le point d'accès aux droits est ouvert du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 17 heures 30. Vous pouvez vous renseigner au **04 95 36 07 53**.



POUR FIGURER DANS NOS COLONNES, ENVOYEZ VOS COMMUNIQUÉS PAR EMAIL À PAESI@LIVE.FR

Patrizia Poli et Lionel Damei

Interprètent «La voix humaine» d'après Jean Cocteau

La Fabrique de Théâtre, présente à Bastia, du 15 au 18 avril, avec l'aimable autorisation de Pierre Bergé, Président du Comité Jean Cocteau, «La voix humaine». Sur scène, Patrizia Poli, Lionel Damei et Marcel Tomasi : deux acteurs et un musicien qui promettent d'amener haut et loin le public en faisant du texte de Cocteau une ode à la voix, à toutes les voix.

Une femme téléphone à son amant qui l'a quittée pour une autre. Sous la plume de Cocteau, cette situation banale devient tragédie en un acte, étrange «monologue à deux voix» dans lequel le téléphone joue un rôle essentiel : «Dans le temps, on se voyait. (...) Un regard pouvait changer tout. Mais avec cet appareil, ce qui est fini est fini», dit l'auteur. Créé en 1930 à la Comédie Française par Berthe Bovy, le texte fut repris par Simone Signoret et Carmen Maura, mis en musique par Francis Poulenc, adapté au cinéma par Rossellini, avec Anna Magnani...

L'adaptation qui nous est proposée à la Fabrique de Théâtre (2 rue Notre Dame de Lourdes) du 15 au 18 avril prochains, est orchestrée sobrement. La mise en scène de Lionel Damei, s'avérant mise en musique, offre une véritable bande son du texte interprétée en direct par les deux acteurs-chanteurs. Avec comme particularité de mêler aux mots de Cocteau d'autres voix (Edith Piaf, Luigi Tenco, Françoise Hardy, Dinah Washington...) qui chantent la douleur de l'amour perdu. Joué dans le dénuement et le refus de l'artifice, ce spectacle n'est qu'émotions vives accompagnées de quelques accords de guitare.

Jouant sur tous leurs registres, Patrizia Poli et Lionel Damei bousculent la célèbre partition de Jean Cocteau, initialement écrite pour une seule comédienne. Ensemble, ils conjuguent cette voix singulière au masculin et au pluriel pour dire l'abandon, l'insupportable silence de la solitude humaine.



L'AUTEUR

Jean Cocteau (1889 - 1963) publia ses premiers poèmes en 1909, devenant une des coqueluches du Tout Paris de Marcel Proust. Dans l'entre-deux-guerres, au faite de sa gloire, il s'inscrivit sous le signe de l'avant-garde. Dramaturge, poète, chorégraphe, cinéaste, peintre, dadaïste, cubiste, surréaliste et... académicien, il fut un génial touche-à-tout dont l'œuvre protéiforme ne se limita pas à une mouvance artistique. Il ne se voua qu'à un seul maître, l'étonnement - le sien et celui des autres.

LE SPECTACLE

Production : Les Nouvelles Polyphonies Corses.
Coproduction : Fabrique de Théâtre Site Européen de Création - Bastia
Chorégraphie : Saveria Tomasi
Photographie : Dominique Degli Esposti

Dates et horaires des représentations
 Du jeudi 15 au samedi 17 avril à 21h00
 Le dimanche 18 avril à 18h00

Lieu : Fabrique de Théâtre - 2, rue Notre-Dame de Lourdes / Bastia
Renseignements et réservations : 04 95 39 01 65 www.theatrealibi.com
Prix des places : 15 € tarif plein / 8 € tarif réduit / 3 € minima sociaux / 20 € à deux

LES ARTISTES

C'est d'abord par leur voix que Patrizia Poli et Lionel Damei se sont rencontrés, approchés et rapprochés, avant de décliner ici leur art dramatique, musical et théâtral. Elle, comédienne, pianiste, auteur-compositeur et chanteuse, fondatrice du mythique groupe Les Nouvelles Polyphonies Corses, a participé au «riacquistu», le renouveau culturel corse. Ouverture des Jeux Olympiques d'Albertville de Decoufflé en mondovision et Prix S.A.C.E.M pour sa contribution à la musique traditionnelle ont consacré sa griffe faite d'audace artistique. Lui, auteur-chanteur passionné et fantasque, formé au théâtre et à la danse contemporaine, expérimente depuis ses débuts divers modes d'expression entre théâtre et chanson, humour et gravité, cabaret et musique contemporaine. Ses projets dessinent une oeuvre profonde et personnelle, qu'il parcourt les scènes avec ses musiciens, ou mette en scène cabaret, théâtre musical, théâtre pur...



07

Me Sébastien SEBASTIANI

Avocat à la Cour
35, Boulevard Paoli - 20200 Bastia
Tél : 04 95 31 85 59 - Fax : 04 95 31 82 38

CONSTITUTION DE SOCIETE

Suivant acte sous seing privé en date à Bastia du 22 mars 2010, enregistré à la recette des impôts de Bastia le 31 mars 2010, bordereau n°2010/314, case n°3, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Objet : L'administration, la gestion et l'exploitation d'un établissement dont l'activité est la grande restauration.
Dénomination : EURL MARIA PEPPA
Siège : 17, Bd, Auguste Gaudin, 20200 Bastia
Durée : 99 (quatre vingt dix neuf années), à compter de son immatriculation au RCS de Bastia
Capital : 500,00 euros
Gérance : Mme Manfredi épouse Filice Marie Pierre, née le 19 janvier 1964 à Bastia, demeurant Lotissement Sant'Ornellu, Route des Libellules, Lot n°101, 20290 Borgo (Haute-Corse)
Cession des parts sociales : Libre
Immatriculation : RCS Bastia

08

Me Sébastien SEBASTIANI

Avocat à la Cour
35, Boulevard Paoli - 20200 Bastia
Tél : 04 95 31 85 59 - Fax : 04 95 31 82 38

CONSTITUTION DE SOCIETE

Suivant acte sous seing privé en date à Bastia du 22 février 2010, enregistré à la recette des impôts de Bastia le 31 mars 2010, bordereau n°2010/314, case n°4, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Objet : L'exécution de travaux de maçonnerie générale
Dénomination : "Entreprise Nouvelle de Construction ANTONETTI et Compagnie"
Siège : Immeuble Les Glycines, Résidence Massoni, bâtiment B, 20600 Bastia
Durée : 99 (quatre vingt dix neuf années), à compter de son immatriculation au RCS de Bastia
Capital : 1000,00 euros
Gérance : Monsieur Malhi Ahmed, né à Beni Bouyahie (Maroc), de nationalité Marocaine, demeurant Bâtiment A, Immeuble Auteuil, Recipello, 20200 Bastia titulaire de la carte de résident n° F2011300118
Cession des parts sociales : Libre
Immatriculation : RCS Bastia

09

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : SARL "DEMEURES ET JARDINS CORSES"
Siège : Lieu-dit U Corsu, 20232 Oletta
Objet : La maçonnerie générale, la création et l'entretien d'espaces verts
Durée : 99 années
Capital : 1000,00 euros
Gérance : Monsieur Michel Teurlay, demeurant Lieu-dit U Corsu, 20232 Oletta
Immatriculation : RCS Bastia

Pour avis,

10

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : MARTELLI.N ATELIER
Forme : SARL
Capital : 7500 euros
Siège : 15, Cours Napoléon, 20000 Ajaccio
Objet : Réparation, création, vente bijouterie, joaillerie et objets d'arts
Gérant : Monsieur Nicolas Martelli, demeurant, 63, Cours Napoléon, 20000 Ajaccio
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société sera immatriculée auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Ajaccio

Pour avis,

24

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé à Lucciana, du 29 mars 2010, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : SARL AMBULANCES DE LUCCIANA
Siège : Rte de l'Aéroport, Centre Europa, 20290 Lucciana
Capital : 1000 euros
Objet : La société a pour objet en France et à l'étranger :
Le transport sanitaire de personnes malades ou handicapés. Elle est régie par les dispositions de la Convention collective nationale du transport routier
Durée : 99 ans à/c de son immatriculation au RCS
Gérant : M. Bourgeois Jean-Michel, demeurant Rte de l'Aéroport, Centre Europa, 20290 Lucciana
Immatriculation : Au RCS Bastia

Pour avis, Le gérant.

35

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bastia du 01/04/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société Civile Immobilière
Dénomination sociale : U CASAMENTU,
Siège social : Le Tyrrhénien, Quai des Martyrs de la Libération 20200 BASTIA,
Objet social :
- La construction et la vente d'un ensemble immobilier,
- La vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions,
- L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés,
Capital social : 1000 euros
Gérance : Madame Christel GIOVANNETTI-ZIRPOLO demeurant Le Tyrrhénien, Quai des Martyrs de la Libération 20200 BASTIA
Immatriculation de la Société : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

La Gérance,

45

HOME CONCEPT

Société par actions simplifiée
Au capital de 1200 euros
Siège : 6, Avenue Pascal Paoli, 2ème étage - 20000 Ajaccio

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'une acte sous seings privés en date à Ajaccio du 01/04/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : HOME CONCEPT
Siège : 6, Avenue Pascal Paoli, 2ème étage, 20000 Ajaccio
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital : 1200 euros
Objet : La conception, la fabrication, la pose et la commercialisation de maisons individuelles modulaires haut de gamme, de structures transposables et de mobiliers urbains, l'agencement mobilier et la création d'espace
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions
Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés
Président : Monsieur Simon Marc Lanfranchi, demeurant, Lieu-dit Collizola, 20117 Eccica-Suarella
La société sera immatriculée au RCS Ajaccio

Pour avis,
Le Président.

13

ANCURAMARINA

Société à Responsabilité Limitée
Capital : 8000,00 euros
Siège : 11, Montée Sainte Claire - 20200 Bastia
492 567 870 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 26 mars 2010, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de travaux maritimes, sous-marins, fluviaux, spéciaux, dragage et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

La gérance,

11

**DISTRIBUTION
D'ELECTRICITE GENERALE
Sigle "D.E.G"**

Société à Responsabilité Limitée
Capital : 75.000 euros
Siège : ZI de Tragone
Lot 3 - 20620 Biguglia
RCS Bastia : B 419 220 165

Suivant décision de l'associé unique en date du 23 mars 2010, l'objet de la société a été précisé ainsi qu'il suit :
"La Société a pour objet en France et à l'étranger : Tous travaux publics, réseaux électriques, câblages aérien et souterrain".
Les statuts ont été mis à jour.

Pour avis, La gérance.

42

AVIS DE CONSTITUTION

www.statutsonline.com

Par acte SSP du 07/04/2010 à Porto-Vecchio, il a été constitué une SAS.
Dénomination : THE MOOD
Objet : Vente de vêtements
Siège : rue de Stazzale, 20137 Porto-Vecchio
Capital : 1000 euros
Chaque action donne droit à une voix, dans toutes les AG auxquelles sont admis tous les actionnaires pourvu que leurs actions soient inscrites en compte depuis 5 jours au moins avant l'AG.
Clause d'agrément de cession d'actions par AGE.
Président : M. Boissière Marc, rue de Stazzale, 20137 Porto-Vecchio, nommée pour une durée indéterminée.
Direction générale : Mme Boissière Catherine, rue de Stazzale, 20137 Porto-Vecchio, avec les mêmes pouvoirs que le Président.
Durée : 99 ans à dater de l'immatriculation au RCS Ajaccio.

05

La Société "JEME"

Société civile immobilière
Capital de 762,25 Euros
Siège social à Bastelicaccia - Lieudit Carditelli, RCS Ajaccio 403 620 248

**AVIS DE TRANSFERT
SIEGE SOCIAL**

Par décision de la gérance en date du 15 Mars 2010, les associés ont pris la décision de transférer le siège social à **TIUC-CIA (20111), Galerie Marchande, «L'Allegria»** à compter du 15 Mars 2010. L'article 4 des statuts a été corrélativement modifié. En conséquence, la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS d'Ajaccio.

Pour avis,
La gérance.

16

CORSICA HAUT DEBIT

Société Anonyme
Au capital de 6.038.115 euros
Siège : Immeuble Colomba
Rue Colomba - 20000 Ajaccio
432 706 265 RCS Ajaccio

Le Conseil d'Administration du 18 mars 2009 a décidé de coopter en qualité d'administrateur M. Jean-Luc Vuillemin, demeurant 10, Allée Pompidou, 92320 Chatillon, en remplacement de M. Pierre-François Dubois, démissionnaire.

Pour avis,

15

LA CASINCA

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7622,45 euros
Siège : 13, Avenue Emile Sari - 20200 Bastia
384 474 318 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 16 février 2010, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité d'exploitation d'un fonds de commerce de restaurant et de modifier en conséquence l'article 1 des statuts.

La gérance,

17

Maître Antoine Grimaldi, notaire soussigné, associé d'une Société Civile Professionnelle dénommée "**Antoine GRIMALDI et Jean-Yves GRIMALDI**", Titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à Bastia (Haute-Corse), 2, rue Chanoine Colombani

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Informations concernant les époux : Monsieur Augustin, Jean, Pierre PAOLI, retraité, et Mme Pierrette, Renée BURESI, retraitée, demeurant ensemble à Bastia (20600), Résidence Saint Michel, Bâtiment B, Lupino.

Nés, savoir : Monsieur à Tripoli (Liban), le 21 octobre 1939.

Mme à Paris (75006), le 10 juin 1936. Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la Mairie de Bastia (20200), le 13 février 1982.

Informations concernant la modification du régime matrimonial :

Adoption du régime de la communauté universelle avec apport des biens propres à la communauté universelle, clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux et exclusion de la reprise des biens propres en cas de dissolution de la communauté par le décès d'un des époux.

Acte contenant le changement de régime matrimonial reçu par Me Antoine Grimaldi, notaire à Bastia, le 29 mars 2010.

Informations concernant l'opposition :

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me Antoine GRIMALDI, notaire à Bastia.

Pour avis et mention, Me Antoine GRIMALDI, Notaire.

06

KALOU

S.A.R.L. au capital de 5.000 euros
Siège social : Centre Commercial Benita,
Route de Porticcio - 20117 Cauro
RCS Ajaccio 502 468 101

Aux termes d'une délibération en date du 25/03/2010, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mr Antoine, Pascal CAMUGLIANI et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Darius, Dominique CAMUGLIANI, demeurant Résidence U Popu, Bât D-E, Rue Biancamaria 20090 Ajaccio, pour une durée illimitée.

La Gérance,

04

La Société "JEME"

Société civile immobilière
Capital de 762,25 Euros
Siège social à Bastelicaccia
Lieu dit Carditelli,
RCS Ajaccio 403 620 248

AVIS DE CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes d'une décision collective des associés en date du 15 Mars 2010, les associés ont pris acte de la décision prise par Madame Nicole CHEVALLET, de démissionner de ses fonctions de gérant à compter du 15 Mars 2010. Ils ont décidé de nommer pour une durée indéterminée, en qualité de nouveau gérant pour la remplacer Madame Sélia BARBEIRO, demeurant à TIUCCIA (20111), Galerie Marchande, L'Allegria.

Pour avis, La gérance.

18

CD

Société Anonyme
Capital : 2.078.020,98 euros
Siège : Centre Commercial La Rocade
20600 Furiani
344 280 136 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 mars 2010, les actionnaires de la Société CD, ont nommé en remplacement de Monsieur Daniel Benait, Commissaire aux Comptes Titulaire, démissionnaire.

Monsieur Loïc Jouvert de la Société d'Expertise Comptable, Le Clos de la Cristole, BP 70103, 84144 Montfavet Cedex.

Pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Le Président Directeur Général,

12

ABRI

Société Anonyme
Capital : 609.796 euros
Siège : Centre Commercial La Rocade
20167 Ajaccio-Mezzavia
318 746 120 RCS Ajaccio

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 mars 2010, les actionnaires de la Société ABRI, ont nommé en remplacement de Monsieur Philippe Dubost, Commissaire aux Comptes Titulaire démissionnaire.

Monsieur Loïc Jouvert, de la Société d'Expertise Comptable, Le Clos de la Cristole, BP 70103, 84144 Montfavet Cedex.

Pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Le Président Directeur Général.

40

DECA

Société par actions simplifiée
Capital : 173.014,74 euros
Siège : Centre Commercial La Rocade
20600 Furiani
332 537 224 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale annuelle à caractère mixte du 30 mars 2010, les actionnaires de la Société DECA, ont nommé en remplacement de Monsieur Daniel Benait, Commissaire aux Comptes Titulaire, démissionnaire.

Monsieur Loïc Jouvert, de la Société d'Expertise Comptable, Le Clos de la Cristole, BP 70103, 84144 Montfavet Cedex.

Pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Le Président.

14

DIMAG

Société par actions simplifiée
Capital : 228.673,53 euros
Siège : Route Nationale 193 - 20600 Furiani
326 941 275 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 mars 2010, les actionnaires de la Société DIMAG, ont nommé :

1) En remplacement de Monsieur Daniel Benait, Commissaire aux Comptes Titulaire, démissionnaire.

Monsieur Loïc Jouvert de la Société d'Expertise Comptable, Le Clos de la Cristole, BP 70103, 84144 Montfavet Cedex.

Pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

2) En remplacement du Cabinet KAL-LISTE REVISION COMPTABLE, Commissaire aux Comptes Suppléant, démissionnaire.

Monsieur Fabrice Trinh, ZI de Courtine, 50, rue Berthy Albrecht, 84000 Avignon.

Pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Le Président,

26

SARL SECURIPARK

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8000 euros
Siège : Av. Maréchal Lyautey
Rés. Empire Bt. A1 - 20090 Ajaccio
RCS Ajaccio : 477 819 171

L'assemblée générale des associés du 31 décembre 2009 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS Ajaccio.

Pour avis, le liquidateur.

28

THEMIS GESTION

SCA au capital de 39.000 euros
Siège : 23, rue Jules Valles
69100 Villeurbanne
RCS Lyon : B 407 543 180

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 mars 2010, les associés commanditaires ont décidé le transfert du siège social à :

Clos des Oliviers, Bâtiment H, Appartement 301, 20220 Ile-Rousse.

La société ne conservant aucune activité à l'ancien siège.

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Gérants : Monsieur Bernard Cottet Dumoulin, demeurant, 20260 Lumio.

Monsieur Jacques Schonfeld, demeurant Golfe de Lava, 20167 Appietto.

Pour avis,
Le représentant légal.

27

CORIN ASSET MANAGEMENT

Société par actions simplifiée
Capital : 37.000 euros
Siège : Centre Commercial La Rocade
20600 Furiani
492 107 990 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 19 mars 2010, les actionnaires de la Société CORIN ASSET MANAGEMENT, ont nommé en remplacement de Monsieur Daniel Benait, Commissaire aux Comptes Suppléant démissionnaire.

Monsieur Loïc Jouvert, de la Société d'Expertise Comptable, Le Clos de la Cristole, BP 70103, 84144 Montfavet Cedex.

Pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Le Président.

41

SANTA GIULIA SUD CORSE

SARL au capital de 90.000 euros
Siège : Baie de Santa Giulia
20137 Porto-Vecchio
RCS Ajaccio : 311 795 272

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 25 mars 2010, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social à :

- L'acquisition, l'exploitation de toute résidence de tourisme, l'activité de restauration, sandwicherie, glacier, vente de tous produits alimentaires à emporter.

- L'exercice de toutes activités de loisirs. L'article 3 - Objet social des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS Ajaccio.

Pour avis,

39

EURL LA PALMOLA

Capital : 762.45 Euros
Siège Social : 20232 Oletta
RCS Bastia : 340818913

AVIS DE NOMINATION DE GERANT

Aux termes de la décision de l'associé unique en date du 07 Décembre 2007, Mr Jacques Yves Bonavita, né le 24 Octobre 1972 à Bastia, de Nationalité Française, demeurant à La Palmola 20232 Oletta a été nommé gérant, en remplacement de Mr Joseph Marie Bonavita, décédé, ce, avec effet au 31 août 2007.

25

SARL SECURIPARK

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8000 euros
Siège : Av. Maréchal Lyautey
Rés. Empire Bt. A1 - 20090 Ajaccio
RCS Ajaccio : 477 819 171

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2009, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 octobre 2009, et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur M. Frassati Didier, né le 30 septembre 1977, domicilié Rés. Empire Bt. A1, Av. Mal. Lyautey, 20090 Ajaccio, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Av. Mal Lyautey, Rés. Empire Bt. A1, 20090 Ajaccio. Mention sera faite au RCS Ajaccio.

Pour avis, le liquidateur.

INFOGREFFE

Les Greffes des Tribunaux de Commerce
L'Information Légale sur les Entreprises.
CIE INFOGREFFE 338 885 718 RCS PARIS



AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

**PREALABLE A DECLARATION D'INTERET GENERAL,
INSTITUTION DES SERVITUDES ET D'UNE ENQUÊTE
PARCELLAIRE CONJOINTE EN VUE DE L'AUTORISATION
DU PROJET DE DESSERTE FORESTIERE
PORTE PAR LA COMMUNE DE FOCICCHIA**

2ème parution,

Le Préfet de Haute-Corse informe le public qu'en exécution de l'arrêté n°2010-64-17 en date du 05 mars 2010, il sera procédé à une enquête publique préalable à l'autorisation du projet de desserte forestière porté par la commune de FOCICCHIA.

Les pièces du dossier seront déposées dans les Mairies de FOCICCHIA, d'ALTIANI et de PIEDICORTE DI GAGGIO pour une durée de 37 jours du 30 Mars 2010 au 5 Mai 2010 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures et jours habituels d'ouverture de celles-ci.

Toutes observations pourront être consignées sur les registres d'enquêtes mis à la disposition du public, dans les Mairies de FOCICCHIA, d'ALTIANI et de PIEDICORTE DI GAGGIO ou adressées par écrit, avant la date de clôture de l'enquête, aux Maires ou au Commissaire-Enquêteur qui les joindront aux registres. Monsieur Serge BARDOUX désigné comme Commissaire-Enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations comme suit :

Mairie de FOCICCHIA - (2012 FOCICCHIA)

Mardi 30 Mars de 14h à 17h

Mardi 4 Mai de 14h à 17h

Mairie d'ALTIANI - (20270 ALTIANI)

Mercredi 5 mai de 14h30 à 17h30

Mairie de PIEDICORTE DI GAGGIO - (20251 PIEDICORTE DI GAGGIO)

Mardi 4 mai de 10h00 à 13h00

Copies du rapport et des conclusions motivées du Commissaire-Enquêteur seront déposées, pour y être tenus pendant un an à la disposition du public, dans les Mairies et à la DDTM (8 Bd Benoîte Danesi 20411 BASTIA Cedex) où toute personne physique ou morale concernée pourra en demander communication dans les conditions prévues par la loi du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs.

Fait à Bastia, le 10 mars 2010,

Le Chef de Service

Eau -Forêt - Risques par interim, Alain LEBORGNE

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

**PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE
ET D'UNE ENQUÊTE PARCELLAIRE CONJOINTE EN VUE
DE L'AUTORISATION DU PROJET D'ALIMENTATION
EN EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE SAN GIULIANO**

CAPTAGES de NESPULU

2ème Parution,

Le Préfet de Haute-Corse, informe le public qu'en exécution de l'arrêté préfectoral n°2010-18-1 en date du 18 janvier 2010, il sera procédé à une enquête publique préalable à l'autorisation de prélèvement et d'utilisation de l'eau pour l'alimentation en eau potable de la commune de SAN GIULIANO, avec établissement des périmètres de protection du captage de NESPULU situé sur la commune de Saint André de Cotone. Les pièces du dossier seront déposées en Mairies de SAN GIULIANO et de SAINT ANDRE DE COTONE, pendant 30 jours, du jeudi 01 avril au vendredi 30 avril 2010 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures et jours habituels d'ouverture de celles-ci. Toutes observations pourront être consignées sur les registres d'enquêtes mis à la disposition du public en Mairie ou adressées par écrit avant la date de clôture de l'enquête, au Maire ou au Commissaire Enquêteur, qui les joindront aux registres.

Mlle Marie Céline PIERRE, désignée comme Commissaire Enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations comme suit :

Mairie de SAN GIULIANO - 20230 San Giuliano

Jeudi 1er avril 2010 de 8h30 à 12h

Vendredi 16 avril 2010 de 8h30 à 12h

Vendredi 30 avril 2010 de 8h30 à 12h

Mairie de SAINT ANDRE DE COTONE - 20221 Saint André de Cotone

Jeudi 1er avril 2010 de 14h à 18h

Vendredi 16 avril 2010 de 14h à 18h

Vendredi 30 avril 2010 de 14h à 18h

A l'issue de l'enquête, le Commissaire Enquêteur dispose d'un délai d'un mois pour rendre son avis. Copies du rapport et des conclusions motivées du Commissaire Enquêteur, seront déposées pour y être tenus pendant un an à la disposition du public, en Mairies de SAN GIULIANO, de SAINT ANDRE DE COTONE, et au Guichet Unique de l'Eau (DDTM - 8, Bd Benoîte Danesi, BP 187 - 20411 Bastia Cedex 9). Toute personne physique ou morale concernée pourra en demander communication dans les conditions prévues par la Loi du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs.

Fait à Bastia, le 18 janvier 2010, P/ Le Directeur Départemental
des Affaires Sanitaires et Sociales de Haute-Corse
L'Ingénieur en Chef du Génie Sanitaire, Joseph MATTEI

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CAP CORSE

MAISON DU CAP CORSE - 20200 VILLE DI PIETRABUGNO
Tél : 04.95.31.02.32 / Fax : 04.95.31.75.85

LISTE DES MARCHES ATTRIBUES EN 2009

S'agissant des marchés allotis, leur valeur globale a été prise en compte afin d'opérer le regroupement par tranche. Dans le cas de marchés à bons de commande, pour lesquels une reconduction expresse est prévue, c'est le montant maximum annuel multiplié par le nombre maximum de reconductions éventuelles qui a été pris en compte.

MARCHES DE SERVICES

Compris entre 20.000.00 euros H.T. et 49.999.99 euros H.T.

Objet du marché : lot 1 : Transport PEL - Trajet Sisco/Bastia

Date du marché : 07/01/2009

Nom de l'attributaire : Transport DAMIANI - 20233 SISCO

Objet du marché : lot 2 : Transport PEL - Trajet Pietracorbara / Bastia

Date du marché : 07/01/2009

Nom de l'attributaire : Transport DAMIANI - 20233 SISCO

Objet du marché : lot 5 : Transport PEL - Trajet: Centuri/Macinaggio-

Morsiglia/Ersa/Macinaggio

Date du marché : 02/05/2009

Nom de l'attributaire : Transport MICHELI - 20275 ERSA

Objet du marché : Lot 4 : Transport PEL - Trajet Luri/Macinaggio

Date du marché : 02/05/2009

Nom de l'attributaire : Transport Jules PAVERANI - 20228 LURI

Objet du marché : Lot 6 : Transport PEL - Trajet Canari / Bastia

Date du marché : 24/03/2009

Nom de l'attributaire : Autocars Santini - 20217 Saint-Florent

Objet du marché : Collecte du verre et des JMR

Date du marché : 25/02/2009

Nom de l'attributaire : SARL ENVIRONNEMENTS SERVICES 20167 MEZZAVIA

Objet du marché : Collecte du verre et des JMR en bacs

Date du marché : 02/06/2009

Nom de l'attributaire : VALECO RECYCLAGE BP.70 - 20290 BORGIO

Compris entre 50.000.00 euros H.T. et 89.999.99 euros H.T.

Objet du marché : LOT 2 : Assurance responsabilité civile

Date du marché : 09/12/2009

Nom de l'attributaire : AXA Assurances

Objet du marché : LOT 1 : Assurance dommages aux biens

Date du marché : 09/12/2009

Nom de l'attributaire : AXA Assurances

Objet du marché : LOT 3 : Assurance parc automobile

Date du marché : 21/12/2009

Nom de l'attributaire : Groupama

Objet du marché : LOT 4 : Assurance risques statutaires

Date du marché : 18/12/2009

Nom de l'attributaire : SMACL

Compris entre 90.000.00 euros H.T. et 132.999.99 euros H.T.

Objet du marché : Maitrise d'œuvre et assistance à la mise en œuvre de la collecte sélective sur l'ensemble du territoire du Cap Corse

Date du marché : 03/11/2009

Nom de l'attributaire : Process Environnement

MARCHES DE FOURNITURES

Compris entre 20.000.00 euros H.T. et 49.999.99 euros H.T.

Objet du marché : Achat de bacs roulants

Date du marché : 16/03/2009

Nom de l'attributaire : CAPEMBAL - 20290 BORGIO

Compris entre 90.000.00 euros H.T. et 132.999.99 euros H.T.

Objet du marché : Achat d'un camion d'ordures ménagères

Date du marché : 2/12/2008

Nom de l'attributaire : UGAP - 77 444 MARNE LA VALLEE

Compris entre 133.000.00 euros H.T. et 205.999.99 euros H.T.

Objet du marché : LOT 1 : Fourniture de carburants à la pompe et d'huiles moteur pour les véhicules de collecte intervenant sur Brando, Sisco et Pietracorbara et véhicules légers du service collecte

Date du marché : 30/12/2009

Nom de l'attributaire : BP - 95866 CERGY PONTOISE

Objet du marché : LOT 2 : Fourniture de carburants à la pompe et d'huiles moteur pour les véhicules de collecte intervenant sur Canari, Olmeta du Cap, Nonza, Olcani, Ogliastro, Luri, Cagnano, Pino, Barrettali, Meria, Tomino, Rogliano, et secteur littoral

Date du marché : 14/12/2009

Nom de l'attributaire : TOTAL France - 92069 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Objet du marché : LOT 3 : Fourniture de carburants à la pompe et d'huiles moteur pour les véhicules de collecte intervenant sur Centuri, Morsiglia et Ersa.

Date du marché : 30/12/2009

Nom de l'attributaire : BP - 95866 CERGY PONTOISE

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 13 mars 2010 relative à l'immatriculation de la société civile I FRATI.

Il y lieu de lire : adresse du siège :
Villa casa di Babu, route des Sanguinaires 20000 AJACCIO et gérant Mr Philippe BIZOT demeurant Villa casa di Babu, route des Sanguinaires 20000 AJACCIO

CHANGEMENT DE NOM

Madame Alexandra LUCCHINI, demeurant Quartier du Palais, 20145 Solenzara, agissant au nom de son enfant "CESARI Jean-Joseph", né le 7 mars 1995 à Bastia, (Haute-Corse), dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer au nom patronymique de cet enfant mineur celui de : "CESARI-LUCCHINI".

CONSEIL GENERAL

AVIS D'APPEL PUBLIC

A LA CONCURRENCE

DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

M. le Président du Conseil Général
direction des achats publics
rue capitaine Livrelli (1er étage)
BP 414
20183 AJACCIO - CEDEX
Tél : 04 95 29 15 30 - Fax : 04 95 29 12 56
mèl : secretariat.marches@cg-corsedusud.fr
web : http://www.cg-corsedusud.fr

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

L'avis implique un marché public

Objet : RD 259 TRAVAUX d'AMENAGEMENT REVETEMENT et HYDRAULIQUE

RD 859 TRAVAUX d'AMENAGEMENT à FIGARI

Référence acheteur : MAPA 2010-015

Nature du marché : Travaux

Type de Marché : Execution

Procédure : Procédure adaptée

Lieu d'exécution : communes de SOTTA et de FIGARI

Classification CPV :

Principale : 45220000 - Ouvrages d'art et de génie civil

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON

Forme du marché : Marché unique, à tranches conditionnelles

Les variantes sont refusées

Quantité/étendue :

Travaux : d'hydraulique (27 m de descente d'eau, 9 regard avaloir, 3 aménagement d'aqueduc, 485 m de fossés bétonnés, 260 m de fossés trapézoïdales) de bordures (260 m de A2, 2030 m de T2, 1380 m de P1) et de chaussée (purges 300 m², imprégnation 40 m², 1 050 T d'enrobés).

Conditions relatives au contrat

Cautionnement :

versement de l'avance conditionné à la constitution d'une garantie à première demande, ou d'une caution personnelle et solidaire

Financement :

- Financement sur les fonds propres de la collectivité

- Délai global de paiement de 35 jours ;

- prix actualisables

Forme juridique :

solidaire

Conditions de participation

Pour justifier de leurs capacités professionnelles, techniques et financières, seront présentés, dûment complétés, les 2 documents produits dans le dossier de consultation (DCE) par la collectivité, à savoir la lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants «DC 4», et la déclaration du candidat «DC5».

Procédure

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération

50 % : Valeur technique

40 % : Prix des prestations

10 % : délais

Dossier à retirer :

DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

Direction des Infrastructures de Communication

8 cours Général Leclerc

3ème étage

BP 414

20183 AJACCIO CEDEX

Tél : 04 95 29 15 35 - Fax : 04 95 21 75 55

mèl : marches.dic@cg-corsedusud.fr

web : http://www.cg-corsedusud.fr

Remise des offres : 03/05/10 à 15h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres :

180 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires

Le délai plafond pour la tranche ferme est de 04 mois et pour la tranche conditionnelle 1 de 03 mois

Date prévisionnelle de début des prestations : juin 2010

- Précisions sur la dématérialisation des plis :

Le dépôt électronique du pli : la transmission du pli par la voie électronique s'opérera à l'adresse Internet suivante <http://www.marches-publics.info/>, sachant que les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats. Le dépôt du pli transmis par voie électronique ou sur support

physique électronique donne lieu à un avis de réception mentionnant la date et l'heure de réception.

- Possibilité d'envoyer une copie de sauvegarde en sus de la transmission électronique du pli. Le candidat qui présente ses documents par voie électronique peut adresser au pouvoir adjudicateur sur support papier ou sur support

physique électronique une copie de sauvegarde. Cette copie ne peut être prise en considération que si elle est parvenue au pouvoir adjudicateur dans le délai prescrit pour le dépôt du pli. Elle doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible: «copie de sauvegarde».

- Re-Matérialisation de pièces du marché du candidat retenu : Les candidats sont informés que toute offre retenue adressée par voie électronique sera re-matérialisée afin que la signature du marché intervienne par voie manuscrite (comme l'acte d'engagement).

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat en faisant la demande auprès du correspondant par tout mode de sa convenance (par téléphone, télécopie, courrier, retrait sur place). Il est intégralement téléchargeable sur le site internet mentionné en amont.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date de leur réception et de garantir leur confidentialité.

critères de sélection des candidatures: garanties techniques et financières suffisantes; candidatures recevables en application de l'article 43 du code des marchés publics.

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASTIA, Villa Montépiano, 20407 Bastia - Cedex, Tél : 04 95 32 88 66 - Fax : 04 95 32 38 55, mèl : greffe.ta-bastia@juradm.fr.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les recours peuvent être introduits sur le fondement :

- soit de l'article L 551-1 du code de justice administrative (CJA) jusqu'à la signature du contrat ;

- soit de l'article L 551-13 du code de justice administrative (CJA) après la conclusion du contrat, si le recours pré-cité n'a pas été introduit.

- soit de l'article R 421-1 du même code dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre.

- soit de la jurisprudence du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux (Req n° 291545) dans un délai de 2 mois à compter de la publicité de la signature du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du CJA.

Envoi à la publication le : 06/04/2010

Retrouvez cet avis intégral, l'accès au dossier et le guichet de dépôt sur <http://www.cg-corsedusud.fr>

38

LE LOGIS CORSE

Société anonyme coopérative de production d'HLM à capital variable
Siège social : Immeuble l'Expo - Avenue de la Libération - 20600 BASTIA
310 288 568 RCS Bastia

Les associés de la Société Le Logis Corse, dont le siège social est situé Immeuble l'Expo - Avenue de la Libération - 20600 Bastia, sont convoqués à l'assemblée générale mixte qui se tiendra le mercredi 28 avril 2010 à 14h au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport et des annexes du conseil d'administration sur la gestion et les opérations sociales de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ;

- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes de cet exercice et sur les opérations visées par l'article L.225-38 du code de commerce ;

- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur le projet d'augmentation de capital réservé aux salariés ;

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et quitus aux Administrateurs ;

- Affectation du résultat de l'exercice,

- Approbation des conventions visées par l'article L.225-38 du code de commerce ;

- Proposition de nomination du Crédit Coopératif en qualité d'administrateur ;

- Renouvellement des mandats du commissaire aux comptes titulaire et du commissaire aux comptes suppléant ;

- Projet d'augmentation de capital réservée aux salariés ;

- Propositions de modifications statutaires ;

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

Les votes par correspondance ne seront pris en compte qu'à condition de parvenir à la Société trois jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration. »

email : al@informateurcorse.com

34

COMMUNE DE POPOLASCA

AVIS DE MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

1ère parution.

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Maire de POPOLASCA du 02 avril 2010 le zonage d'assainissement sera soumis à l'enquête publique durant 1 mois du 20 avril au 20 mai 2010 inclus, Monsieur Jean-Pierre BELGODERE assurera les fonctions de Commissaire Enquêteur.

Pendant le délai susvisé :

- un dossier sera déposé à la **Mairie de POPOLASCA** aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur Mairie de Popolasca lequel les annexera au registre.

- Une permanence sera assurée par le Commissaire Enquêteur à la Mairie de POPOLASCA :

- mardi 20 avril 2010 de 14 h à 17 h

- jeudi 29 avril 2010 de 14 h à 17 h

- lundi 3 mai 2010 de 14 h à 17 h

- jeudi 20 mai 2010 de 14 h à 17 h

Afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.

Le Maire, Lucien COSTA.

Notre Site Internet : www.corse-information.info

53

CHANGEMENT DE NOM

Melle GAMBIAIANI (Agnès, Sylvie, Christine), demeurant Lotissement Machiese, n°44 à Borgo (Haute-Corse), agissant au nom de son enfant mineur "MORACCHINI (Yola), née le 11 juin 2007 à Bastia (Corse), dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet d'ajouter au nom patronymique de ce mineur celui de : GAMBIAIANI, afin de s'appeler à l'avenir : MORACCHINI-GAMBIAIANI (Yola).

54

**SCP PINNA - MELGRANI
CUTTOLI - VERGEOT**

Notaires Associés
6, Bd, Sylvestre Marcaggi
20000 Ajaccio
Tél : 04 95 51 75 75
Fax : 04 95 51 15 55

**CESSION DE FONDS
DE COMMERCE**

Suivant acte reçu par Maître Joseph Melgrani, notaire associé, le 1er avril 2010, enregistré à Ajaccio SIE le 6 avril 2010, bordereau 2010/242, case n°1. Melle Anne Marie Fattaccioli, commerçante, demeurant à Ajaccio (20000), 15, rue Saint Charles.

A cédé à : Mme Thérèse Caccavelli, sans profession, épouse de M. Francis Albert Bartoli, demeurant à Ajaccio (20000), 4, rue Notre Dame.

Un fonds de commerce de fabrication et vente de confiserie, biscuiterie, glaces et pâtisseries, exploité à Ajaccio, 1, rue Forcioli Conti, lui appartenant connu sous le nom commercial "AIMECA", et pour lequel le cédant est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio, sous le numéro 046 810 453. Précision étant ici faite que l'activité de fabrication n'est plus exercée ; le cédant n'est pas immatriculé au Répertoire des Métiers.

Ensemble les éléments corporels et incorporels dudit fonds, à l'exclusion de toute marchandise.

Moyennant le prix de 50.000,00 euros s'appliquant : aux éléments incorporels pour 45.425,00 euros au matériel pour 4.575,00 euros.

Propriété - jouissance : Le 1er avril 2010

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, en l'Etude de Maître Joseph Melgrani, notaire susnommé, 6, Boulevard Sylvestre Marcaggi, 20000 Ajaccio, où domicile a été élu.

Pour unique insertion,

57

COMMUNE DE SANTO PIETRO DI VENACO**AVIS D'APPEL PUBLIC
A LA CONCURRENCE****PROCEDURE ADAPTEE
MARCHÉ DE TRAVAUX**

- Dénomination et adresse de la collectivité qui passe le marché :**
Commune de SANTO PIETRO DI VENACO
Mairie - 20250
Tél/Fax : 04 95 47 07 77
- Objet du marché :** Travaux AEP. Extension du réseau d'eau potable
- Critères d'attribution :**
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.
40% Valeur technique
40% Prix
20% Délais
- Marché selon procédure adaptée** (art.28 du CMP)
- Adresse de retrait des dossiers :**
Mairie de Santo Pietro di Venaco - 20250
- Conditions et délais :**
- Date limite des offres :** 10/05/2010
- Date de la publication :** 09/04/2010

48

VILLAS MANDARINE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 14.000 euros
Siège : Chemin de Capuccino
20260 Calvi (Corse)
502 629 280 RCS Bastia

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2009, il résulte que :

Les associés statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis,
Le représentant légal.

32

MOTEL DA MAMA

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10000 euros
Siège social : Route de SOTTA
20137 PORTO VECCHIO
394 924 542 RCS AJACCIO

RECTIFICATIF

En complément de l'annonce relative à l'augmentation de capital de la société en date du 29/12/2009, parue dans « L'INFORMATEUR CORSE » dans son édition du 12 au 18 mars 2010 n° 51, il est précisé que le nouveau montant du capital social de la société est de 383.400 euros contre 10.000 euros précédemment.

Pour insertion
Mme Marcelle FANCELLO

31

Me Rose-Marie PROSPERI

Avocat au Barreau de Bastia
4, Bd Paoli, 20200 Bastia
Tél : 04 95 34 18 78 - Fax : 04 95 34 18 82

**CESSION DE FONDS
DE COMMERCE**

Suivant acte sous seing privé en date du 29 mars 2010, enregistré à Bastia le 30 mars 2010, bordereau 2010/309, case n°2, Monsieur Pierre Rossi, né le 17 mars 1958 à Bastia (Haute-Corse), de nationalité française, commerçant, époux de Mme Marie-Paule Torti, avec laquelle il est marié sous le régime de la communauté réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée le 26 juin 1982 à Poggio Mezzana, demeurant et domicilié Immeuble Semidei, 20213 Folelli, immatriculé au répertoire des Métiers sous le n° 330 484 106 RM 2B.

A cédé à : Mademoiselle Karine Valesi, en cours d'immatriculation née le 27 décembre 1976 à Bastia (Haute-Corse), de nationalité française, demeurant et domiciliée Lieu-dit Cavignoli, 20221 Santa Maria Poggio.

Un fonds de commerce de toilettage de chiens et vente d'accessoires s'y rapportant sous l'enseigne "Les Aristochiens", sis sur le territoire de la commune de Folelli (Haute-Corse), Immeuble Semidei, d'une superficie de 52m².

Comprenant tous les éléments corporels et incorporels dudit fonds.

Moyennant le prix de : 45.000 euros. Eléments incorporels : 37.500 euros - Eléments corporels : 7500 euros.

Jouissance : Immédiate.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la présente publication, à Bastia au Cabinet de Maître Rose-Marie Prospéri, Avocat, 4, Bd Paoli, 20200 Bastia, où domicile a été élu.

51

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SARL TINTORAJO
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Siège : Lieu-dit Morta, 20226 Palasca
Objet : L'activité de découpe, conditionnement et commercialisation de viande
Durée : 40 ans
Capital : 7500 euros
Gérance : Allegrini-Simonetti Antoine, demeurant Lieu-dit Morta, 20226 Palasca
Immatriculation : Au RCS de Bastia

Pour avis,

ABONNEZ-VOUS A

"L'INFORMATEUR CORSE NOUVELLE"

6 MOIS = 32 euros / 1 AN = 42 euros



**Atout
Gourmet**

RESTAURANT TRAITEUR

Cuisine Exotique et Traditionnelle

**C.C Le polygone - Montesoro 20200
Bastia Tel 04.95.47.00.04**

FERMÉ LE DIMANCHE

LES ANNONCES**LEGALES**

ET AVIS SONT RECUS

JUSQU'AU JEUDI 10 HEURE

DERNIER DÉLAI POUR

PARAÎTRE LE VENDREDI

FAX : 04 95 32 02 38

al@informateurcorse.com

CONSEIL GENERAL

AVIS D'APPEL PUBLIC

A LA CONCURRENCE

DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

M. le Président du Conseil Général
direction des achats publics - rue capitaine Livrelli (1er étage)
BP 414 - 20183 AJACCIO - CEDEX
Tél : 04 95 29 15 30 - Fax : 04 95 29 12 56
mèl : secretariat.marches@cg-corsedusud.fr
web : http://www.cg-corsedusud.fr

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

L'avis implique un marché public

Objet : Acquisition de matériels de transport et de pulvérisation nécessaires à la lutte anti-vectorielle et à la démoustication (4 lots).

Référence acheteur : 2010-009

Nature du marché : Fournitures

Type de Marché : Achat

Procédure : Procédure adaptée

Classification CPV :

Principale : 35511400 - Engins et navires amphibies

Complémentaires :

35221000 - Canons à eau

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON

Forme du marché : Marché à lots

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots

Les variantes sont refusées

Lot N° 1 - Achat de deux engins de transport amphibie - CPV 35511400

Lot N° 2 - Achat de deux appareils de pulvérisation pour engins amphibies acquis dans le cadre du lot n°1 - CPV 42924300

Lot N° 3 - Achat d'un appareil de pulvérisation pour Renault Kangoo Pick Up - CPV 42924300

Lot N° 4 - Achat d'un appareil de nébulisation pour Toyota Hilux Pick Up - CPV 42924300

Conditions relatives au contrat

Cautionnement :

versement de l'avance conditionné à la constitution d'une garantie à première demande, ou d'une caution personnelle et solidaire

Financement :

- Financement sur les fonds propres de la collectivité

- Délai global de paiement de 35 jours ;

- Prix fermes

Forme juridique :

- Groupement solidaire

Conditions de participation

Pour justifier de leurs capacités professionnelles, techniques et financières, seront présentés, dûment complétés, les 2 documents produits dans le dossier de consultation (DCE) par la collectivité, à savoir la lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants «DC 4», et la déclaration du candidat "DC5".

Procédure

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération

40 % : Prix

40 % : Qualité

10 % : Délai de livraison

10 % : Durée de garantie

Dossier à retirer :

DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

Service des Moyens Techniques, de la Logistique et des Ateliers Départementaux

8, cours Général Leclerc

BP 414 - 20183 AJACCIO

Tél : 04 95 29 83 22 - Fax : 04 95 29 12 58

mèl : marie-blanche.neri.@cg-corsedusud.fr

web : http://www.cg-corsedusud.fr.

Remise des offres : 30/04/10 à 15h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 180 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires :

Date prévisionnelle de début des prestations : mai 2010

- Précisions sur la dématérialisation des plis :

Le dépôt électronique du pli : la transmission du pli par la voie électronique s'opérera à l'adresse Internet suivante <http://www.marches-publics.info/>, sachant que les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats. Le dépôt du pli transmis par voie électronique ou sur support physique électronique donne lieu à un avis de réception mentionnant la date et l'heure de réception.

- Possibilité d'envoyer une copie de sauvegarde en sus de la transmission électronique du pli.

Le candidat qui présente ses documents par voie électronique peut adresser au pouvoir adjudicateur sur support papier ou sur support physique électronique une copie de sauvegarde. Cette copie ne peut être prise en considération que si elle est parvenue au pouvoir adjudicateur dans le délai prescrit pour le dépôt du pli. Elle doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible : «copie de sauvegarde».

- Re-Matérialisation de pièces du marché du candidat retenu : Les candidats sont informés que toute offre retenue adressée par voie électronique sera re- matérialisée afin que la signature du marché intervienne par voie manuscrite (comme l'acte d'engagement).

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat en faisant la demande auprès du correspondant par tout mode de sa convenance (par téléphone, télécopie, courrier, retrait sur place) .Il est téléchargeable sur le site internet mentionné en amont.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date de leur réception et de garantir leur confidentialité.

Critères de sélection des candidatures :

garanties techniques et financières suffisantes ; candidatures recevables en application de l'article 43 du code des marchés publics.

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASTIA

Villa Montépiano, 20407 Bastia - Cedex

Tél : 04 95 32 88 66 - Fax : 04 95 32 38 55 - mèl : greffe.ta-bastia@juradm.fr,

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les recours peuvent être introduits sur le fondement :

- soit de l'article L 551-1 du code de justice administrative (CJA) jusqu'à la signature du contrat ;

- soit de l'article L 551-13 du code de justice administrative (CJA) après la conclusion du contrat, si le recours pré-cité n'a pas été introduit.

- soit de l'article R 421-1 du même code dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre.

- soit de la jurisprudence du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux (Req n° 291545) dans un délai de 2 mois à compter de la publicité de la signature du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du CJA.

Envoi à la publication le : 02/04/2010

Retrouvez cet avis intégral, l'accès au dossier et le guichet de dépôt sur <http://www.cg-corsedusud.fr>

PREFECTURE DE LA HAUTE-CORSE DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PREALABLE A L'APPROBATION DU PLAN DE PREVENTION DU
RISQUE INCENDIE DE FORET DE LA COMMUNE D'OLMETA-DI-TUDA

2ème parution,

Le Préfet de la Haute-Corse, informe qu'en exécution de son arrêté n° 2010-61-10 en date du 2 mars 2010, il sera procédé sur le territoire de la commune d'Olméta-di-Tuda, à une enquête publique préalable à l'approbation du Plan de Prévention du Risque Incendie de Forêt.

Madame Carole SAVELLI, demeurant Domaine d'Aquaniella BP 9, 20220 L'ILE-ROUSSE, désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Bastia, se tiendra à la disposition du public à la Mairie d'Olméta-di-Tuda :

- mardi 6 avril 2010 de 8h30 à 12h

- vendredi 16 avril 2010 de 13h30 à 16h

- vendredi 23 avril 2010 de 8h30 à 12h

- jeudi 6 mai 2010 de 13h30 à 16h

Les pièces du dossier ainsi que les registres d'enquêtes seront déposés à la Mairie d'Olméta-di-Tuda, du 6 avril au 6 mai 2010 inclus aux horaires d'ouverture habituels de la mairie. Pendant la durée de l'enquête, toutes les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête ou adressées par écrit au commissaire enquêteur, qui les joindra au registre d'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront adressées à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Bastia et seront tenues à la disposition du public pendant un an à la Mairie d'Olméta-di-Tuda et à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Haute-Corse.

Département de la Corse du Sud

COMMUNE DE GROSSETO PRUGNA

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse de la personne publique :

Commune de GROSSETO PRUGNA

BP 93 - Mairie annexe de Porticcio - 20166 Porticcio.

Mode de passation : Art. 77 et 78 du nouveau Code des Marchés Publics.

Objet du marché : Relevés topographiques, expropriations, bornages et implantations sur la commune

Critères de jugement : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction de l'offre technique et du délais d'intervention.

Pondération des critères de jugement :

1 Offre technique 60%

2 Délais d'intervention 40%

Règlement de la consultation : Dossier disponible à l'adresse suivante :

Commune de GROSSETO-PRUGNA

Mairie annexe de Porticcio

BP 93

20166 PORTICCIO

Date d'envoi à la publication : 06 avril 2010

Date limite de réception des candidatures : Vendredi 30 avril 2010 à 12h00

Renseignements : Services Techniques, - Mairie annexe de Porticcio

20166 Porticcio

Tél : 04 95 25 29 29 - Fax : 04 95 25 06 21

Courriel : mairie-de-porticcio@wanadoo.fr

IDEES MET LE PAQUET, EMBALLEZ-VOUS!

L'Association I.D.E.E.S (Information Diffusion Ecologie Environnement Santé) a pour objectif d'informer sur les gestes à mettre en place au quotidien afin de préserver l'environnement et la santé. Elle organise, le dimanche 16 mai 2010, la 6^{ème} édition de sa journée «portes ouvertes», dans l'enceinte du couvent St Hyacinthe, sur la commune de Santa Maria di Lota.

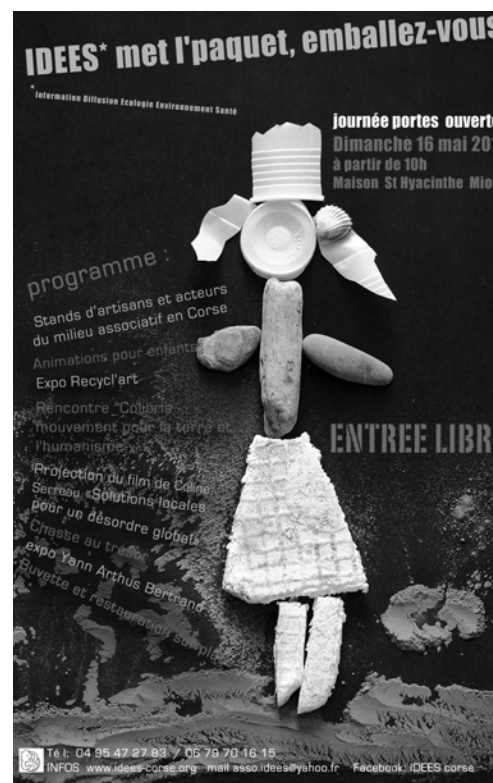
Cette année, au-delà de ses fidèles partenaires (éco citoyens, artisans, associations œuvrant pour la préservation de l'environnement, de l'écologie et de la santé), l'association IDEES souhaite sensibiliser un public plus large en abordant plusieurs thématiques.

Dans le parc de la Maison St Hyacinthe, elle proposera une exposition d'œuvres élaborées à partir de matériaux recyclés. On y trouvera des réalisations d'artistes confirmés ainsi que d'artistes en herbe, une invitation ayant été lancée depuis novembre 2009 dans différentes écoles de Corse. A l'issue de cette journée, les travaux seront transférés et exposés à la galerie **Ston-d'Arte de Bastia**, en fonction de la place disponible.

Tout spécialement pour les enfants, sont par ailleurs prévus une grande chasse au trésor, des ateliers d'artistes «à la manière de...», des animations pour une découverte nature, une

exposition pédagogique de **Yann Arthus Bertrand** et bien d'autres surprises.

A noter également, la participation à cette journée «portes ouvertes» du mouvement «**Colibris pour la Terre et l'Humanisme**», créé par **Pierre Rabhi**, dont **L'Informateur Corse Nouvelle** vous a offert, il y a quelques semaines, une interview exclusive. Le célèbre agro-écologiste avait alors évoqué sa collaboration à un projet de film dont **IDEES** nous offrira la primeur. «**Solutions locales pour désordre global**», de **Coline Serreau**, sera en effet projeté en avant première. Au-delà des constats qui dérangent, ce film propose des solutions pour permettre à chacun de faire sa part dans la construction de nouveaux modèles alimentaires. Un rendez-vous à ne pas manquer, d'autant que l'entrée est libre et qu'il est possible de se restaurer sur place (buvette prévue). Pour en savoir plus, contacter le **04 95 47 27 83** ou le **06 79 70 16 15**. E-mail : asso.idees@yahoo.fr



LE PROGRAMME DE LA SEMAINE



► LUNDI 12 AVRIL

07h00 : Matinée enfant - programme destiné aux enfants inédit
 08h00 : Documentaire - "Stephane Hessel"
 09h00 : Court-métrage - Trois courts métrages de jeunes réalisateurs.
 12h30 : Casserole - programme cuisine inédit
 12h40 : Documentaire - "Pillon Agriates 2006"
 16h30 : Sport - "Tournoi de pétanque"
 17h15 : Concert - "Why"
 19h30 : Nutiziale - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau

19h45 : Da qui a pocu - Saleccia : Le magazine des associations présenté par Danielle Farsetti
 20h20 : Watts in - Programme musical court
 20h25 : Documentaire - "L'ère du pétrole"
 21h15 : Concert - "Bens Brother"

► MARDI 13 AVRIL

07h00 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau
 07h15 : Matinée enfant - programme destinée aux enfants inédit
 07h45 : Théâtre - "Aleph"
 12h30 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau
 12h45 : Casserole - programme cuisine inédit
 12h55 : Documentaire - "Aregno, Orange protectrice"
 16h30 : Documentaire - "Simone Weil"
 19h30 : Nutiziale - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau
 19h45 : Documentaire - "Le laboratoire perse"
 20h40 : Watts in - Programme musical court
 20h55 : Concert - "Sei Voce"

► MERCREDI 14 AVRIL

07h00 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau
 07h15 : Matinée enfant - programme destiné aux enfants inédit
 08h30 : L'interview musique - inédit
 08h40 : Documentaire - "Home"
 12h30 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau
 12h45 : Bienvenue au pays du goût 3 - programme cuisine inédit
 13h00 : Documentaire - P@M informatique.
 13h10 : Documentaire - "La surface de réparation"

16h30 : Documentaire - "Du riffi au RCT"

17h30 : Concert - "Foals"
 19h30 : Nutiziale - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau
 19h45 : L'affaire so in francèse - Magazine de Société
 20h20 : Watts in - Programme musical court
 21h00 : Documentaire - "12ieme Rally de Balagne"
 21h45 : Film - "A prigiunera"

► JEUDI 15 AVRIL

07h00 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau
 07h15 : Matinée enfant - programme destinée aux enfants inédit
 08h00 : Documentaire - "Une vérité qui dérange"
 12h30 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau
 12h45 : Casserole - programme cuisine inédit
 12h50 : Associ - Le magazine des associations présenté par Danielle Farsetti
 13h30 : Documentaire - "La petite maison dans la cité"
 17h30 : Concert - "Adam"
 19h30 : Nutiziale - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau
 19h45 : Associ - Le magazine des associations présenté par Danielle Farsetti
 20h20 : Watts in - Programme musical court
 20h35 : Documentaire - "Drôle d'accents"
 21h20 : Documentaire - "Corse, blessure identitaire"

► VENDREDI 16 AVRIL

07h00 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau
 07h15 : Matinée enfant - programme destinée aux enfants inédit
 07h50 : Spectacle - "Chapeau Bleu"
 12h30 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau
 12h45 : Casserole - programme cuisine inédit
 13h05 : Café littéraire - Rencontre d'un auteur
 13h30 : Théâtre - "Maude"
 17h30 : Concert - "Resident"
 19h30 : Nutiziale - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau
 19h45 : Corsicartisti - février 2009
 21h15 : Watts in - Programme musical court

Les programmes du week-end sont des rediffusions des émissions de la semaine.

Tournoi de Pâques de l'Étoile

Pieve, Furiani, Le Rove et l'E.F.B

Brillants vainqueurs

Ce trentième tournoi de l'Étoile Filante Bastiaise a, comme de coutume, connu un grand succès populaire.

Malgré le temps très incertain lors de la journée de dimanche, les finales de lundi ont été fabuleuses et jouées avec un état d'esprit exemplaire. Rappelons au passage que plus de 800 jeunes y ont participé avec courage, détermination, soutenus par un public chaleureux et surpris par la qualité des rencontres.

C'est de bon augure car outre les petits débutants qui ont déclenché l'enthousiasme, les poussins, benjamins, 13 et 15 ans ont de leur côté montré pendant ce long week-end de Pâques leurs incontestables progrès face à un public émerveillé par les prouesses de tous ces jeunes.

On notait d'ailleurs, lors de ces finales indécises, la présence de l'entraîneur du **SCB Farud Hadzibejic**, apparemment surpris par la qualité de ces rencontres mais également celle du **Député Maire de Biguglia, Sauveur Gandolfi Scheit** ainsi que celle de **Marc-Antoine Luca**, vice-président de la **Ligue corse** qui devaient par la suite remettre les trophées aux clubs victorieux de ce mémorable tournoi.

Les Finales

U 11 HONNEUR : Pieve 2 - Nebbiu 0

Cette belle finale a mis en évidence la jeune formation de **Pieve** qui a dominé logiquement celle de l'**AS Nebbiu** qui s'est bien battue mais n'a pu surmonter ce handicap. Les réalisations étant l'œuvre d'**Oneti** et **Vaugrand**.

Pieve du Lota : Vaugrand, Geronimi, Tomasi, Giannoni, Oneti, Orsini, R Vaugrand, Ronchi, More.

Educateur : Giannoni.

U 11 FINALE ÉLITE : Furiani 1 - Lucciana 0

Les jeunes de **Furiani Agliani** se sont imposés devant une formation du **Gallia Lucciani** volontaire et méritante qui ne put revenir au score. Le Capitaine furianais **Germani** signant le but vainqueur au terme d'une belle empoignade.

Furiani : Giancoli, Larrizut, Torre, Bertoncini, Giacomi, Fernandez, Thieubault, Dominici.

Educateur : Casale.

U 13 HONNEUR : Le Rove 1 - Borgo 0

Là aussi le spectacle fut très passionnant. Les **Provençaux** devaient néanmoins sortir victorieux de ce duel indécis, grâce à leur attaquant **Riesz** qui marquait le but vainqueur face à des **Borgais** qui pouvaient espérer mieux.

Le Rove : Capotosto, Torres, Iennaco, Rbei, Windels, N. et J. Fernandez, De Mendoza, Dimitriadis, A et T Riesz, Gomis.

Educateur : Alfonsi

U 13 ELITE : EFB 1 - Furiani 0

Les jeunes Filantistes sont venus à bout des **Furianais** qui leur ont tenu la dragée haute au terme d'un match de bonne qualité et très indécis.



Le jeune **Andria Teurlay** signant le but de la victoire pour les locaux qui s'adjudgeaient le trophée.

EFB : Albertini, Flori, Petretti, Gambini, Aiello, Teurlay, Aankour, Bertolozzi, Garboud, Dolesi, Colombel, Agostini.

Educateur : Pineiro.

U 15 : EFB 2 0 - Cavigal 0 (EFB tirs au but)

Quatre formations sorties du chapeau se retrouvaient en demi-finales. Le premier duel mettait en présence **EFB 2** à l'**EFB 1**. C'était l'**EFB 2** qui se qualifiait pour la finale 2 à 1.

De son côté, **Cavigal** dominait **Villefranche** 3 à 0.

La finale opposant l'**EFB 2** au **Cavigal** se soldait par un match nul 0/0. les tirs au but étaient favorables aux locaux. Le gardien **Campana**, se montrant impérial, offrait le trophée aux **Filantistes**.

EFB 2 : Campana, AD et JP Giovanetti, Viale, Grassi, Agostini, Cesari, Paoli, Palmari, Botacci, Converset, Pietronave, Giorgi, Rossi.

Educateur : Beveraggi.

Au terme de la remise des trophées de ce 30^{ème} tournoi Filantiste, le président **Jean Grisanti** remerciait chaleureusement tous les responsables des clubs et leurs joueurs pour la sportivité qu'ils ont manifestée pendant ce **tournoi de Pâques**. Cela était bien évidemment à relever.

Tournois de Paques de l'A.S Casinca

Montpellier, Casinca, Sud et SCB

Sur le podium

C'est sous un chaud soleil que s'est terminé ce superbe tournoi de jeunes mis sur pied par l'AS Casinca.

C'est aussi avec fierté que nous avons croisé l'invité d'honneur **Walter Collovigh** que l'on ne présente plus dans le milieu du football et qui fut le premier organisateur du tournoi international de **Vescovato**. Il n'imaginait pas, 30 ans plus tard, être encore présent à cet événement sur ce stade mythique, côtoyant dirigeants et amis de l'**AS Casinca** avec un réel bonheur.

POUSSINS

Montpellier - Casinca

Montpellier aux tirs au buts

Montpellier s'est imposé devant la **Casinca** aux tirs au but 3/2 au terme d'une finale équilibrée mais sans but.

De leur côté, le **GFCBL** et **Borgo** complétaient le podium.



BENJAMINS

Casinca 1 - Champsaur 0.

Les jeunes protégés **casincais** du duo **Biamonte - Casanova** ont remporté avec détermination leur troisième tournoi consécutif face à **Champsaur** 1 à 0. Très solides en défense autour de **Scognamiglio**, mais aussi en attaque avec **Adrien Degiovanni**, auteur du seul but de la partie, ils s'adjugeaient au bout du compte le trophée. Le **Gallia** et le **CAB** se classant 3^{ème} et 4^{ème} au palmarès.



U 17

SCB 1 - Burel 0.

Le **SCBastia** a dominé cette finale bien que bousculé par une belle formation de **Burel**. La victoire des protégés de **Patrick Valery** fut d'ailleurs longue à se dessiner mais au final les jeunes **Bastiais** arrachaient la décision. L'**AJB** et le **CAB** ont, eux aussi, manqué de fort peu la finale.

L'**AS Casinca** aura vécu une très belle 30^{ème} édition de son tournoi où les clubs insulaires ont donné le change aux clubs continentaux.

A présent on prépare la deuxième édition de l'**Orezza Cup** durant le week-end du 1^{er} Mai qui s'annonce lui aussi très passionnant.



U 15

Le Sud - Champsaur (1-1)

Le Sud aux tirs au but.

Le **Sud** de **Jean-Jacques Laurent** a surpris un public sous le charme dans la belle tribune **Jean Filippi**. Dominateurs de **Champsaur** pourtant favori, les jeunes **Sudistes** ouvraient le score par **Ouchicha Jouad**.

Par la suite, **Laura Milleliri** montrait son aisance dans cette finale et donnait du fil à retordre à la défense adverse. Les visiteurs, quant à eux, trouvaient la faille dans les derniers instants et parvenaient à égaliser. Mais finalement les tirs au but furent favorables aux **Sudistes** qui s'adjugeaient une victoire méritée.

Le **SCB** et la **Casinca** se classant 3^{ème} et 4^{ème}.

Meeting du Cercle Athlétique Ajaccien

Dimanche 11 Avril

Horaires	COURSES	CONCOURS				
		JAVELOT	DISQUE	POIDS	LONGUEUR	HAUTEUR
10 H 30		OUVERTURE du SECRETARIAT				
11 h 30	110m haies	SG	11 heures 30			
11 h 35	110m haies	JG				
11 h 40	110m haies	CG				
11 h 50	100m haies	MG	MIF	BG	BF	
11 h 55	100m haies	TCF				
12 h 00	100m haies	CF				
12 h 10	80m haies	MF				
12 h 20	50m haies	BG	12 heures 20			
12 h 25	50m haies	BF				
12 h 35	50m	MG	TCC/MG	MG	MF	
12 h 45	50m	MF				
12 h 55	50m	BG				
13 h 05	50m	BF	13 heures 10			
13 h 15	50m	PG				
13 h 25	50m	PF	BG	BF	MG	debut - 1,30 TCC
13 h 40	50m	EAM				
13 h 50	50m	EAF				
14 h 05	50m	BAM	14 heures 00			
14 h 15	50m	BAF				
14 h 30	400m	TCG	BEF	MF	BG	
14 h 35	400m	TCF				
14 h 40	800m	TCG				
14 h 50	800m	TCF	14 heures 50			
15 h 00	1000m	BG/BF				
15 h 15	1000m	MG/MF		TCF	TCG	debut + 1,30 TCC
15 h 30	3000m	TC				
15 h 50	100m	TCG/MG	15 heure 40			
16 h 00	100m	TCF/MF				
16 h 20	200m haies	MG/MF				
16 h 40	400m haies	CG				
16 h 50	400m haies	CF	TCM	TCG	TCF	
17 h 05	Relais 4x60m	BG/BF				
	Relais 4x60m	MG/MF				
	Relais 4x100m	TCC				

Attention à la nouvelle réglementation Cadets/Cadettes

POUSSINS, ECOLE D'ATHLETISME et BABYS

	BAF	BAM	EAF	EAM	POF	POM
11H00					LONGUEUR 1	CERCEAUX 1
12H00	CERCEAUX 1	LONGUEUR 1	LONGUEUR 2	CERCEAUX 2		
13H15	LONGUEUR 1	CERCEAUX 1				50m
13H25					50m	
13H40				50m	CERCEAUX 1	LONGUEUR 1
13H50			50m			
14H05		50m				
14H15	50m		CERCEAUX 2	LONGUEUR 2		

Site de l'A.J.Bastia
<http://ajb.athle.org>

Echos... Echos...

● **Classement des clubs corses** : la FFA tient régulièrement à jour le classement des clubs. Au classement mixte, l'**AJB** vire en tête avec **975 Pts** et **105 licenciés classés** devant le **CAA 878 Pts** et **101 licenciés classés** ; l'**ASP-VA 457 Pts** et **44 licenciés classés** ; l'**ASPPTT Ajaccio 331 Pts** et **50 licenciés classés** ; le **CA Propriano 331 Pts** et **25 licenciés classés**...

La FFA, dans ces classements, tient compte de l'encadrement qualifié, des « officiels » et des dirigeants ayant reçu une formation fédérale spécifique.

Le classement actuel pour les clubs insulaires ne tient pas compte pour les catégories allant des Benjamins aux Vétérans de la saison de Cross non encore comptabilisée ainsi que des courses de montagne.

● **Meeting de Propriano** : lors du Meeting du C.A. Propriano, Sébastien Pinschina du CAA a battu le **Record de Corse du Miles** en **4'31"19**, alors qu'Elisa Girard-Mondoloni établissait un nouveau **Record de Corse Minimes** sur le **100 m**.

Un grand bravo à ces deux athlètes et au CAP qui a réussi à organiser une belle compétition à laquelle avaient pris part les athlètes du club allemand en stage dans le Valinco.

● **La Coupe de la Méditerranée** aura pour cadre le 18 avril, le **Complexe Sportif de Montesorro**.

A l'invitation de la **Ligue Corse d'Athlétisme** seront présentes des sélections en provenance de la **Sardaigne**, de l'**Algérie**, du **Pôle France de Montpellier**... auxquelles se confronteront les sélections des **moins de 23 ans** de la **Ligue Corse d'Athlétisme** et des athlètes susceptibles de composer la **Sélection Corse** pour les prochains **Jeux des Iles** qui se dérouleront fin mai aux **Açôres**.

● **Aux Championnats de France des 10Kms à Vitry sur Seine**, le dimanche 18 avril 2010, l'**A.J. Bastia** sera bien représenté, avec chez les séniors, **Laurent Léglise**, **Julien Bartoli** et **Hakim Bouchafra**, chez les espoirs, **Othmane Belfakir**, **Brahim Nassi** et chez les Juniors, **Jawed Jefjafi** et **Mohamed El Idrissi**. Et chez les dames, **Muriel Gasnier**, **Hasna Benanaya**, chez les séniors et **Yman Al Youssifi**, chez les espoirs. Une belle délégation bastiaise en route pour un **championnat de France** très prisé !

● **Les interclubs** se dérouleront à **Bastia**, le 1^{er} mai 2010. L'**Athlétic Jeunes Bastia**, à cette occasion alignera une équipe complète chez les hommes et chez les femmes, soit respectivement 2 athlètes sur l'ensemble des épreuves d'un programme comportant 20 épreuves avec les **Relais 4x100** et **4x400m**.

L'objectif pour les « **Rouges et Verts** » : rentrer dans le « **top 8** » de l'Interrégion pour participer à la **Finale Nationale** qui se déroulera le 24 mai 2010, à **Franconville**, avec l'accession en Nationale !

Une épreuve où le collectif des clubs s'affirme avec éclat ! L'**AJB** en a fait une de ses priorités pour la saison 2010.

BELIER (21 mars au 19 avril).

Chiffre : 3. **Cœur** : Vous hésitez à déclarer vos sentiments. Une bonne raison doit vous en empêcher. **Affaires** : Des envieux vont critiquer ouvertement votre travail pour tenter de vous faire du tort. Soyez attentif, et prêt à réagir. **Santé** : Pas de soucis dans ce domaine.

TAUREAU (20 avril au 20 mai).

Chiffre : 7. **Cœur** : Ciel bien bleu au-dessus de vous. Vous nagez en plein bonheur et cela devrait durer un certain temps. **Affaires** : Ne vous laissez pas submerger à cause de l'absence de certains. Allez trouver vos supérieurs et exposez vos problèmes. **Santé** : Un peu de stress.

GEMEAUX (21 mai au 20 juin).

Chiffre : 4. **Cœur** : Vous avez oublié de prévenir d'une absence. Il va vous falloir de la diplomatie pour récupérer cette situation. **Affaires** : Préparez convenablement vos arguments. Une demande de promotion ne se fait pas à l'aveuglette. **Santé** : Evitez les abus d'alcool.

CANCER (21 juin au 22 juillet).

Chiffre : 6. **Cœur** : Vous êtes jaloux d'une personne à qui vous n'avez jamais adressé la parole. Ne seriez-vous pas tombé amoureux ? **Affaires** : Rien ne sort de l'ordinaire. Contentez-vous d'assurer la bonne marche des affaires quotidiennes. **Santé** : Evitez toutes sucreries.

LION (23 juillet au 22 août).

Chiffre : 5. **Cœur** : Un nouvel élan dans votre vie sentimentale. Vous rencontrez une foule de nouvelles relations intéressantes. **Affaires** : Votre rencontre avec une personne influente est primordiale. Elle pourrait solutionner un tas de problèmes. **Santé** : Surveillez votre poids.

VIERGE (23 août au 22 septembre).

Chiffre : 8. **Cœur** : Des hésitations trop longues risquent de vous perdre. Il faut savoir prendre une décision. **Affaires** : Vous êtes un bourreau de travail. Veillez quand même à ne pas dépasser vos capacités, le surmenage vous guette. **Santé** : Une fatigue très importante.

BALANCE (23 septembre au 22 octobre).

Chiffre : 9. **Cœur** : Vous vous sentez incompris. Vous devriez faire un effort pour aller vers les autres et communiquer. **Affaires** : Assurez les tâches essentielles. Faites en sorte de ne pas laisser de problèmes en suspens. **Santé** : Petits problèmes liés à l'insomnie.

SCORPION (23 octobre au 21 novembre).

Chiffre : 2. **Cœur** : Votre famille et vos amis vous apprécient. Votre bonne humeur et votre humour font l'unanimité. **Affaires** : Harmonie dans les relations entre collègues. Votre climat de travail est plus qu'optimal. **Santé** : Vous affichez une forme éblouissante.

SAGITTAIRE (22 novembre au 21 décembre).

Chiffre : 0. **Cœur** : La confiance que vous témoignez à votre partenaire est louable. Il faut dire qu'elle est justifiée. **Affaires** : Vous traitez une affaire qui vous ennuie beaucoup. Il faudra cependant aller jusqu'au terme. **Santé** : Équilibrez bien vos repas.

CAPRICORNE (22 décembre au 20 janvier).

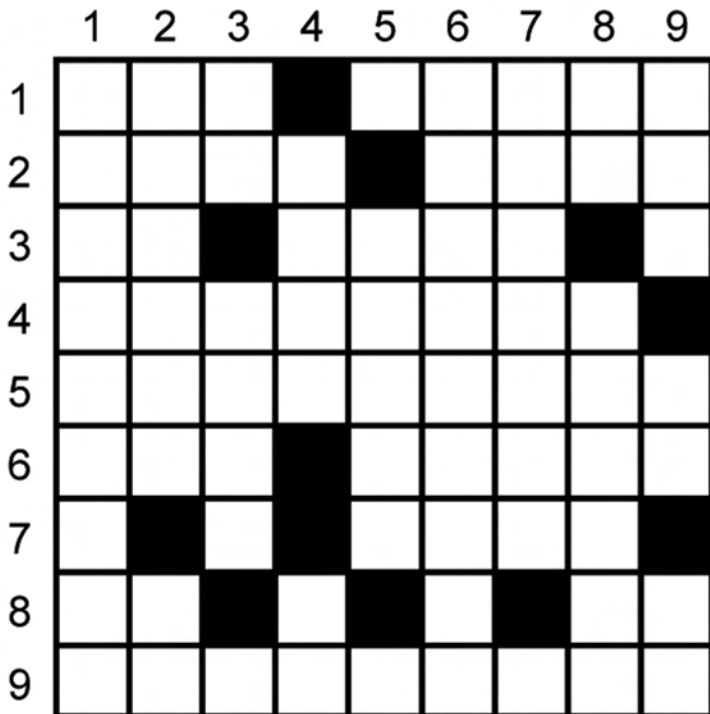
Chiffre : 1. **Cœur** : Des ressentiments dont vous n'arrivez pas à définir l'origine. Vous êtes troublé par ce climat étrange. **Affaires** : Pensez uniquement à l'avenir. Ne vous souciez du passé que pour en retirer de l'expérience. **Santé** : Vous manquez de souffle.

VERSEAU (21 janvier au 19 février).

Chiffre : 8. **Cœur** : Votre partenaire apprécierait beaucoup que vous exprimiez vos sentiments. Vous avez tendance à être renfermé. **Affaires** : Vous avez un esprit audacieux. C'est le moment de le montrer, et surtout, d'agir. **Santé** : Variez les menus, viande, poisson.

POISSONS (20 février au 20 mars).

Chiffre : 4. **Cœur** : La complicité qui caractérise votre couple fait plaisir à voir. Vous servez d'exemple à vos amis. **Affaires** : De nouvelles tâches agrémentent votre travail. Vous y retrouvez un peu de motivation. **Santé** : Vous pourriez être sujet à des allergies.

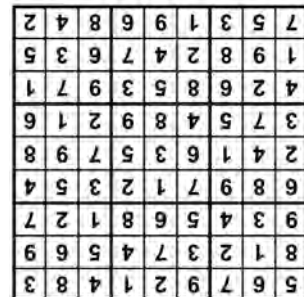
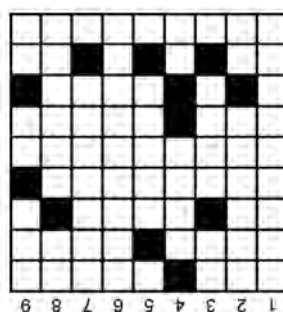
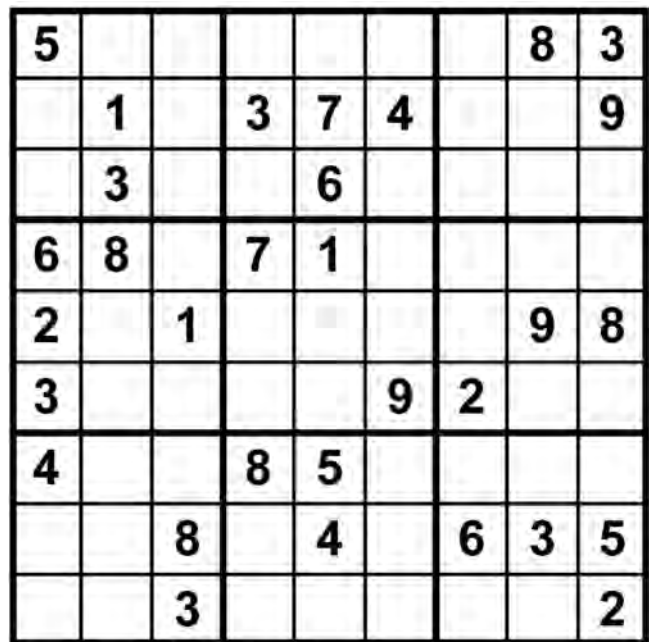


Horizontalement

1. Terre. – Diminué.
2. Ennui. – Toutefois.
3. Soleil égyptien. – Petits morceaux.
4. Coule en Russie.
5. Répétition.
6. Nord-sud-nord. – (Le Duc) canton de la Côte d'Or.
7. Ville française.
8. Préposition. – Mot d'enfant.
9. Récupérées.

Verticalement

1. Pêcheur de petits poissons de mer.
2. Personnages en prière. – Première volonté.
3. Mesure jaune. – Veste prussienne.
4. Acre. – Interjection.
5. Personnage biblique.
6. Enverrait sur les ondes.
7. Substance protéique.
8. Pouffé. – Ville de France.
9. Elime. – Azote et Yttrium de labo. – Expert.



A Settimana

15^{ème} semaine de l'année
du 9 au 15 avril 2010

Les fêtes : le 9, Gaultier - le 10, Fulbert - le 11, Stanislas - le 12, Jules - le 13, Ida - le 14, Maxime - le 15, Paterne.

15^{esima} settimana di l'annu
da u 9 a u 15 aprile 2010

E feste : le 9, Valderiu - le 10, Micaellu - le 11, Quasimodu, Stanisla - le 12, Ghjuliu - le 13, Martinu Papa. Ida - le 14, Massimu. Liduina - le 15, Lucchesiu.

L'info insolite

Environnement

Une étude réalisée par l'office statistique européen Eurostat révèle qu'à l'échelle de l'Union européenne, 524 kg de déchets, en moyenne, par personne, ont été générés en 2008. Un chiffre qui prend en compte les ordures ménagères ainsi que les déchets des municipalités. L'étude indique d'autre part que 40% de ces déchets ont été recyclés ou compostés en Europe, toujours en 2008.

Population

Selon un bilan démographique de l'Insee, la population de l'Union européenne dépasse les 500 millions d'habitants pour la première fois. Au 1^{er} janvier 2010, la population des 27 pays de l'UE s'élevait à 501,26 millions, contre 499,7 millions au 1^{er} janvier 2009. L'Allemagne est le pays le plus peuplé de l'Union avec 81,7 millions d'habitants, devant la France (65,4 millions) en tenant compte de ses collectivités d'outre-mer (62,8 millions pour la métropole seule). Vient en troisième position le Royaume Uni, avec 62 millions d'habitants. Par ailleurs, en termes de fécondité, la France et l'Irlande restent en tête.

Burqa

Au Québec, après des débats houleux, le gouvernement va interdire le port de la burqa aux employés du secteur public. Cette province du Canada ayant choisi une «laïcité ouverte», un turban, un foulard, une kipa ou une croix pourront toutefois être portés par les fonctionnaires.

L'eau gratuite

L'Irlande est le seul pays de l'Union européenne à ne pas faire payer l'eau à ses citoyens, en vertu d'une dérogation à la directive-cadre sur

l'eau. Une situation qui changera vraisemblablement à partir de 2011 puisque le gouvernement pense sérieusement à mettre fin à la gratuité de ce précieux liquide. Seul petit problème, ce changement nécessitera l'installation de compteurs dans tous les foyers irlandais.

Le Bordeaux

Sur les 864.000 hectolitres de Bordeaux qui ont été exportés vers l'Union européenne, 252.000 l'ont été vers l'Allemagne, ce qui fait de ce pays le premier consommateur. Suit la Belgique, avec 233.000 hectolitres, suivie du Royaume-Uni. Par ailleurs, la Chine, qui a doublé ses achats en volume en 2009, devient la première destination hors Union européenne devant les USA et le Japon.

L'ACTU DANS LE RETRO

► **Le 10 avril 1986**, la comète de Halley était à son point le plus proche de la Terre, soit 63 millions de kilomètres.

► **Le 11 avril 1974**, madame Golda Meir démissionnait de son poste de Premier ministre d'Israël.

► **Le 12 avril 2005**, en Belgique, un dresseur et ses deux éléphants étaient abandonnés par un cirque qui ne pouvait plus subvenir aux besoins de ses animaux. L'artiste et les pachydermes se trouvaient sur une aire de repos en attendant un moyen de pouvoir rentrer en Allemagne.

► **Le 13 avril 1970**, 56 heures après son décollage et à 320.000 kms de la Terre, Apollo 13 annonçait à la base de Houston... qu'il y avait un problème.

► **Le 14 avril 2005**, à Ramousies (Nord), l'électricité était coupée par des militants CGT d'EDF à la résidence secondaire du commissaire européen Bolkestein, qui se plaignait de ne pouvoir trouver d'électricien ni de plombier dans le nord de la France.

VAGABONDAGE

Ça y est, le vin est tiré :
il faut le boire !

Et ce que vous ayez gagné ou perdu : désormais moins de «spassighiate» sur les places St Nicula, Porta ou Diamant et moins de sollicitations...
Finis les «O Antu cume stai ?
O Dumé e tu ?
Sai, so candidatu ?»
Et si vous aviez une requête, il fallait la faire avant.

Désormais les «Je m'en occupe», et «c'est fait» sont rangés au placard jusqu'aux prochaines consultations où l'on aura besoin de vous.

Connaissez-vous l'histoire d'un candidat rencontrant un électeur à qui il dit :
- «Pour ton fils, je m'en suis occupé, le Bac il l'aura».
- Mais je n'ai pas d'enfant !
- Ça fait rien : il l'aura quand même !

Michel Peretti, qui dirigeait le bureau de vote de Pozzo Brando, était complètement aphone. Avouez que perdre sa voix lors d'une élection, c'est pour le moins original.

En Corse, souvent lorsqu'il y a un nouvel élu on interroge :
- c'est le fils de qui ?

Au cinéma le Studio, Michelle de Bernardi va lancer le festival du cinéma anglais. Sans doute pose-t-elle déjà des jalons pour sa championne de fille, Clotilde, qui brille sur les courts de tennis. Qui sait un jour on la verra peut-être à Wimbledon...

Alors que d'aucuns s'inquiètent de la rareté de la langouste autour de notre mer... Je ne puis passer sous silence le talent du regretté Noël Pittiloni du Lido à Propriano qui avait un tour de main unique pour sa langouste grillée... Je n'oublie pas, non plus, Jean Jean Vero, dit «Panetta», qui dans son bistro ajaccien régale ses clients.

Toussaint Lenziani

BULLETIN D'ABONNEMENT

1 AN : 42 € 6 MOIS : 32 € Etranger : 62 €

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Ville : Code Postal :

L'INFORMATEUR
Corse Nouvelle

Service Abonnements

1, Rue Miot - BP 213
20293 Bastia Cedex
Tél : 04.95.32.04.40
Fax : 04.95.32.02.38

E-mail : redaction@informateurcorse.com

Pasqua in Piedicroce

La foire de Piedicroce, initiée voilà plus de dix ans sous l'affiche «Merendella in Castagniccia», a trouvé un second souffle en offrant un programme de qualité au public qui n'a visiblement plus besoin d'être séduit. La route d'Orezza jusqu'au village de Piedicroce semble s'emprunter naturellement et la «merendella orezzinca» est devenue incontournable. Un élément de satisfaction et de motivation pour l'association «Terra è omi» qui a repris le flambeau sous la présidence de Jean Raffalli, entouré d'un comité de foire dont l'unique motivation est de pérenniser l'événement et d'en faire le rendez-vous pascal d'une micro-région qui ne manque pas d'atouts, surtout en cette période de traditions ancestrales.

Cette année, malgré la morosité due aux mauvaises conditions météorologiques de la première journée, l'association **Terra è omi** a tenu le programme de son affiche, entre la conférence d'**Antoine-Marie Graziani**, le concert des élèves de l'école de chant de **Dumè Gallet** et l'association **A Veghja**, le défilé des nazionali, l'atelier culinaire de **Vincent Tabarani**, le rallye nature avec les animateurs du **Parc Naturel**, et les voix de la chorale "**La clé du bonheur**" du **collège de la Casinca**. Et puis, réunis sous chapiteau, tous les artisans et producteurs locaux sont le fondement de cette réunion festive en **Orezza**. La promenade est exhaustive à souhait, de part sa diversité et la qualité des stands. Le tout est orchestré par **Auguste**, la voix de la foire, qui informe et oriente le public dans sa quête de curiosité et sa recherche de goût. L'édition 2010 a mis en osmose la terre et les hommes et s'est déroulée sans fausse note. La «**merendella in Castagniccia**» promet d'autres rendez-vous du genre et nul ne s'en plaindra.



Une grande diversité de produits locaux, entre tradition et création



Pantaleon Alessandri a prononcé le discours d'ouverture en présence de nombreux élus



Le veau à la broche a régalé le public



De chèvre, de brebis, le fromage se décline sous toutes ses formes



Madame Raffini a confectionné les "frappe" offertes à l'inauguration



pépinières

**DU 22 AU 25 AVRIL 2010
JOURNEES PORTES OUVERTES
DE 9 H A 19 H NON STOP**

- 40 %

SUR LES HAIES

- 30 %

**SUR ARBRES ET
ARBUSTES**

Route de la Canonica (à côté de l'église Canonica)
20290 LUCCIANA - Tél. 04 95 30 77 97 - 04 95 33 01 99
www.corse-paysage.com

**ATELIER MAQUILLAGE ET PELUCHES VIVANTES LE 24 ET 25 AVRIL
AVEC CORSICA LOC EVENEMENTS**